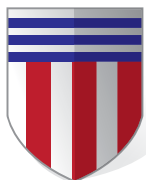


la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n° 19

JANVIER 2016



Beynat
- Corrèze -

P4

Rénovation
du cimetière

P24

Beynat : au cœur du
développement durable

P28

Beynat au rythme
d'Accordéon passion

sommaire



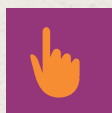
P4
RÉALISATIONS & PROJETS



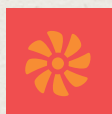
P16
NOS RACINES



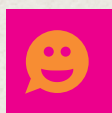
P24
ENVIRONNEMENT



P28
LA VIE ASSOCIATIVE



P38
LA VIE AUX VILLAGES



P44
JEUNESSE



P48
SANTÉ & SOCIAL



P51
INTERCOMMUNALITÉ



P57
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Beynat, dynamisme et solidarité pour cette nouvelle année.

édito

Que l'année 2016 soit pour vous tous, chères Beynatoises et chers Beynatois, sereine, source de bonheur et de réussite dans tous les domaines, que ce soit celle aussi du partage et de la solidarité.

La fin de l'année a été hélas assombrie par de terribles événements. Malgré l'inquiétude légitime que chacun peut ressentir, nous devons faire face, ensemble, pour traverser cette période difficile et continuer à oeuvrer pour le bien vivre ensemble, le bien vivre à Beynat, Beynat, terre de traditions et d'avenir. Nous devons continuer de porter haut notre démocratie, nos valeurs, notre art de vivre et nos projets afin que l'année 2016 soit aussi riche et fructueuse que celle qui vient de s'écouler.

2015 a vu la mise en place d'une équipe municipale remaniée avec l'élection d'un nouveau maire, alors que Pascal Coste devenait Président du nouveau Conseil Départemental. L'action municipale a été plus que jamais poursuivie au plus près de tous, grâce au travail de l'équipe qui avait été initialement mise en place par Pascal Coste, une équipe enthousiaste, investie et qui poursuit le travail considérable accompli depuis 2001.

Nous remercions Pascal Coste pour ses années d'engagement au service de Beynat ainsi que pour le regard bienveillant qu'il continue de porter sur notre commune en tant que 4^{ème} adjoint.

2015 nous a permis de partager de multiples moments festifs grâce à l'action de nos associations, dont nous saluons l'engagement bénévole et le travail au service du collectif, avec des moments forts et novateurs comme le Printemps des arts, le Concert d'automne, Accordéon Passion ou encore le concert des Chœurs de la Vézère du 11 novembre ; de belles manifestations venues s'ajouter au programme déjà consistant et varié des animations beynatoises. Nous saluons aussi le dynamisme et les très bons résultats de nos clubs sportifs, en particulier, l'AS Beynat et l'Élan Pongiste qui ont représenté fièrement notre territoire.

La gestion rigoureuse des finances communales nous a permis, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts et d'assumer la quasi-totalité des investissements dans un contexte économique difficile alors que les dotations de l'état ont amorcé une baisse très pénalisante.

Ainsi, la mise en place d'un marché hebdomadaire et de la nouvelle foire aux bovins, la création de la première tranche de la nouvelle zone artisanale au Peuch, les travaux de rénovation de notre ancien cimetière, les premiers aménagements en vue de son extension, le Centre d'Interprétation du Cabas et la rénovation de la façade de l'ancienne gendarmerie sont autant de réalisations de l'année 2015. À tout cela est venu s'ajouter récemment le chantier de rénovation de l'organe de vidange de l'étang de Miel.

Du côté des écoles, pour la deuxième année scolaire, nos jeunes ont pu profiter de nombreux moments récréatifs et de partages intergénérationnels dans le cadre des ateliers périscolaires mis en place par la mairie les mardis et vendredis selon un planning apprécié de tous.

Enfin, notre commune se tourne vers l'avenir avec le tout nouveau site Internet de la commune ou en s'engageant résolument vers le développement durable avec le lancement du troisième programme de l'Agenda 21.

Encore une fois, bonne année !

Bien à vous,

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Le cimetière

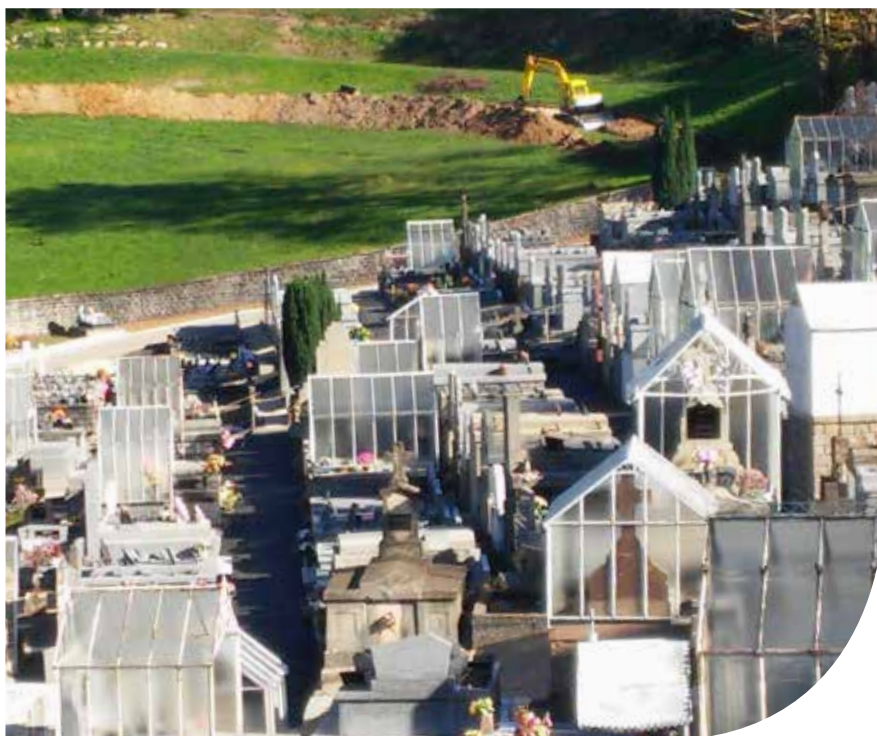
Nous vous l'annoncions dans la précédente édition de la clé des champs, notre cimetière devait, en 2015, subir une rénovation conséquente, alliant réfections des chaussées et des accès (escaliers et paliers), choses faites à ce jour.

Les appels d'offres lancés, les entreprises Siorat, Pouzol et Colas pour des travaux de goudronnage et les entreprises Verdier, Laforge et Berthoumeyrie pour les travaux de maçonnerie, se sont déclarées candidates. À l'ouverture des plis, la commission des travaux a décidé de sélectionner les entreprises Siorat et Verdier, proposition mise à l'approbation du Conseil Municipal.

Des travaux signés pour un montant global de 62 330,40 € avec une finalité obligatoire une semaine avant la Toussaint. À ces travaux, se sont rajoutés diverses réfections effectuées par l'équipe de notre service technique, tels que peinture et changement de corde sur la rampe principale ainsi qu'un nettoyage complet et méticuleux du lieu. Les différents portails ont été démontés et repeints aux coloris identiques à ceux de notre futur cimetière par une entreprise de Dordogne et d'autres rénovations restent encore à faire telles que les entourages du point d'eau et de containers à poubelle (à l'extérieur). L'entreprise Verdier interviendra également dès que le temps le permettra sur le mur d'enceinte.

Nous vous avons déjà évoqué notre souhait de rendre plus végétal notre cimetière jusqu'alors entièrement minéral. Des bordures à cet effet ont été posées et désormais les massifs ainsi créés ont été agrémentés d'arbustes et de plantes.

Côté aménagement et suite à une demande grandissante, nous nous sommes munis d'un nouveau columbarium, les 2 à notre



actif aujourd'hui ont été déplacés vers le haut du cimetière pour les besoins de travaux. Ils seront, avec l'aval des familles, redéplacés pour atteindre leur emplacement final lors des travaux de notre nouveau cimetière.

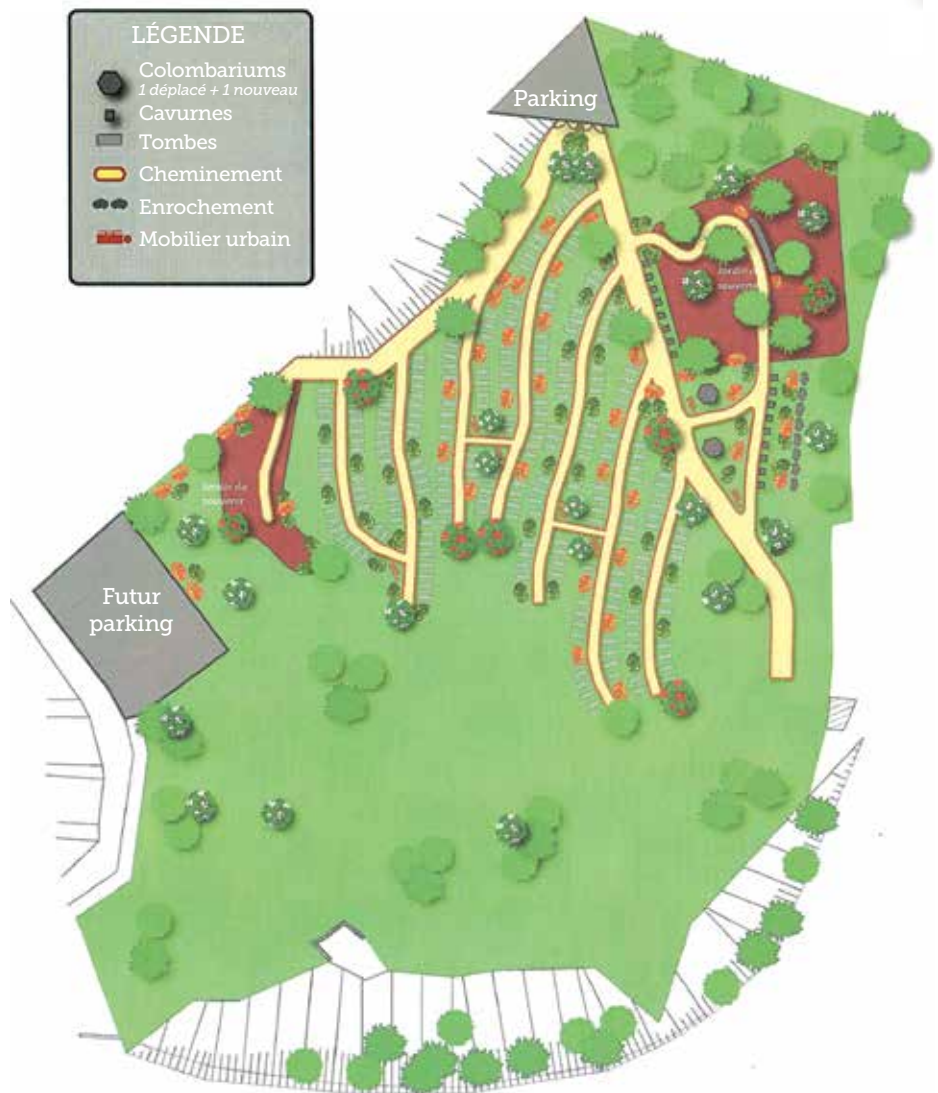
L'ensemble du Conseil Municipal tient à remercier particulièrement ces deux entreprises qui ont fait un travail remarquable, dans un temps limité permettant ainsi aux familles venues se recueillir et fleurir leurs tombes, de trouver un lieu propre, net, avec des accès sécurisés.

Merci également à toutes les personnes utilisatrices de ce lieu qui nous ont adressé leurs félicitations, il est toujours agréable de connaître

le ressenti et l'appréciation de chacun lors de travaux dans notre commune et comptons, suite à cette rénovation sur l'attention de chaque famille quant à l'entretien régulier de leur concession. Une réglementation encore à l'étude sera d'ailleurs prochainement mise en place et apposée à l'entrée de nos cimetières.

Suite aux travaux évoqués précédemment, l'entreprise Siorat a également tracé et réalisé une allée de jonction entre nos 2 cimetières, n'en faisant ainsi qu'un seul. Le futur cimetière voit donc sa première tranche de travaux finalisée, allée principale, portails, clôtures d'enceinte, tout est prêt pour que notre projet voit le jour (2016).

Plan projet nouveau cimetière



La commission travaux en est à peaufiner les plans réalisés par le bureau d'études Dejante.

Tel que vous le voyez sur le plan annexé, un grand nombre de concessions sont envisageables. Pour cette tranche, seule l'allée principale et une ou deux allées perpendiculaires à cette dernière seront utilisées. La partie haute du terrain donnera lieu et place à notre espace cinéraire. Dessinées ici, des cavurnes installées le long de l'allée principale et un peu plus haut sur un dénivelé qui sera enroché. Entre ces 2 rangées seront disposés nos 2 columbariums (comme vu un peu plus haut).

Un cheminement de petites allées non rectilignes comme nous les

avons envisagées, nous amèneront dans le sous bois, lieu prévu pour le jardin du souvenir, l'espace de dispersion et de recueillement.

Sur le plan sont également matérialisés divers végétaux, arbres et arbustes.

Très attachés à garder l'aspect naturel initial de ce terrain, nous procéderons également par tranche à l'implantation de toute cette végétation.

Pour aller jusqu'au bout de nos idées en matière de cimetière paysager, nous proposerons sans doute (encore à l'étude), des emplacements réservés pour des concessions complètement végétalisées, enherbées en surface, ne montrant qu'une stèle tandis que

d'autres emplacements seront réservés à des concessions de types plus classiques, caveaux en granit.





Travaux à l'Étang de Miel



Durant l'été, des débris retrouvés en contrebas de l'étang au niveau de la pêcherie, puis un examen effectué à l'aide d'une caméra, ont mis en évidence la nécessité de procéder au remplacement de la canalisation de vidange de l'étang de Miel. En effet, cette canalisation datant de 1969 commençait à se détériorer et menaçait de fragiliser l'ensemble de l'ouvrage.

Une opération de maintenance d'envergure a donc commencé début novembre sous la maîtrise d'œuvre du CPIE (*Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement*). Les travaux représentent un investissement de 268 740 € HT et sont en grande partie subventionnés par l'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental et l'État.

Ils ont débuté par l'aménagement d'un bassin de rétention de 600 m³ sous la digue, bassin destiné à recevoir les boues du plan d'eau durant la période d'assèchement. Est ensuite intervenue la vidange de l'ouvrage, puis l'intervention de la Société de Pêche, aidée par les employés communaux et quelques élus, pour la récupération des poissons.

L'ouverture de la digue permet, pour finir, le remplacement de la canalisation défectueuse. Les travaux s'étalent sur une durée d'environ trois mois, période durant laquelle la digue reste fermée au public.



Maxime Petitguyot, Thibault Verlhac et Quentin Laurençon

L'équipe technique s'agrandit !

Que ce soit au niveau du réseau de voirie, dans nos bâtiments ou encore en espaces verts, le travail d'entretien ne manque pas à Beynat. Aussi, trois jeunes sont récemment venus renforcer l'équipe technique en bénéficiant chacun d'un emploi d'avenir. Le dispositif « *emploi d'avenir* », soutenu par l'État, a pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés. Il s'agit de Maxime Petitguyot, 19 ans, arrivé en juin en remplacement de Steve Demeter, de Quentin Laurençon, 19 ans, qui a rejoint l'équipe en septembre et de Thibault Verlhac, 20 ans, employé par la mairie d'Albignac et mis à disposition de la commune de Beynat 2 jours par semaine depuis le mois de juillet. Ces jeunes apprennent donc le métier d'agent d'entretien et auront également à suivre une ou plusieurs formations durant leur contrat. Souhaitons-leur pleine réussite dans leurs projets professionnels !



Création d'un site Internet

La création d'un site Internet communal était une demande récurrente de la part des habitants de Beynat.

Il est vrai qu'en dehors du site de la communauté de communes et de l'office du tourisme et en mettant de côté les réseaux sociaux ou autres sites généralistes, la commune de Beynat n'avait pas encore d'identité propre sur le Web.

C'est aujourd'hui chose faite avec le nouveau site de la commune, opérationnel depuis début 2016 et qui permet de s'informer clairement sur Beynat et sur son actualité, grâce aux différentes rubriques.

Créé par l'agence de communication « *Et pourquoi pas* » du Dorat (*Haute-Vienne*), il a fait l'objet de nombreuses réunions tout au long de l'année pour réfléchir sur son contenu et sur sa forme.

Il est aujourd'hui mis à jour par l'animateur Yann Lomenech sous le contrôle des élus de la commission « *communication* » et plus particulièrement de Nils Saltenius qui dispose de bonnes connaissances en la matière.

Adresse : www.beynat.fr



Voirie et
signalétique
2015

En bref...

La Halle Marchande

L'équipe municipale a lancé l'année dernière le projet de construction d'une halle marchande. Le processus a été initié avec un concours d'architecte, une réunion publique et une exposition où vous avez pu laisser vos commentaires. Le projet choisi est celui de l'agence Clary. Le projet a été affiné en 2015 en fonction des différentes demandes et remarques. Le projet sera moins onéreux puisque le coût objectif est en dessous de 500 000 euros. Il a été souhaité de modifier le moins possible la Place du Souvenir, qui sera uniquement surfacée et des places de parking supplémentaires y seront créées. La nouvelle Halle pourra être cloisonnée et fermée pour permettre de s'abriter par mauvais temps et constituera aussi un espace clos pour les petites manifestations d'environ 200 m².

Les études du projet final seront livrées en janvier 2016 et pour un début des travaux fixé en octobre 2016 après la fête de la châtaigne. L'inauguration est prévue au printemps 2017.

En 2015, le conseil municipal a engagé de nombreux travaux de voirie sur toute la commune. Les travaux les plus importants ont été réalisés aux endroits suivants :

- Chemin de Montredon : remise à niveau de la chaussée.
- Chemin de Fontourcy à Blanchy : remise en état du chemin et coupes d'eau.
- Chemin de la Perge : revêtement bicouche et monocouche.
- Chemin d'Espagnagol à la Borderie : revêtement bicouche.
- Chemin de Charageat à la Croix de Charageat : revêtement bicouche.
- Chemin de la Croix de Charageat aux Charabottes : revêtement bicouche.
- Voie communale de Groschamp (du panneau à la limite de la commune de Lagleygeolle) : revêtement bicouche.
- Voie communale de Miel : revêtement tricouche.
- Voie communale de Brugeille : revêtement bicouche.
- Croix de Charageat : busage fossé et épaulement accôtément
- Espagnagol : drainage et élargissement carrefour « allée du four ».
- Réfection du chemin de Sabeau (côté ancienne ferme château Sabeau).
- Réfection du chemin des Vignes.

Divers petits travaux ont également été réalisés sur quelques chemins (coupes d'eau, busage de fossé etc.) Au niveau de la signalétique, le conseil municipal a également engagé des travaux pour une meilleure signalisation (lieux culturels, historiques, les villages, lieu-dit, etc). Mais aussi et surtout il a mis l'accent sur la signalétique du code de la route, avec des panneaux de limitation de vitesse 50, 30, sens interdit, circulation interdite sauf riverains, passages piétons, qui ont été posés aux endroits stratégiques de la commune où la sécurité humaine est primordiale et doit être assurée. Il y a eu aussi des panneaux sur une limitation de tonnage, des miroirs etc.

Tous ces panneaux ont été posés par les agents communaux avec l'aide du service des infrastructures routières du Conseil Départemental. Le total des travaux de voirie et de la signalétique pour 2015 s'élève à 120 308 €. Pour tous ces travaux, une subvention de 20 010 € a été attribuée par le Conseil Départemental.



La Maison du Cabas

Nous avons longuement évoqué dans le dernier numéro de la Clé des champs (N°18 - Janvier 2015 - p. 4) l'état d'avancement des travaux de restauration de « la Maison du Cabas » ainsi que l'apparition d'un nouveau bâtiment de conception moderne, qui vient agrandir sur sa droite le bâtiment existant, et qui va abriter une partie du centre d'interprétation muséographique du Cabas. Des dysfonctionnements techniques ont malheureusement généré un retard important dans la reprise des travaux d'aménagement muséographique. Les problèmes sont maintenant résolus, la mise en place du musée va reprendre et on peut espérer enfin une inauguration au Printemps 2016.

En attendant, les anciens bâtiments se sont refaits une beauté avec le changement ou la restauration de l'ensemble des huisseries, portes et fenêtres, qui ont été peintes selon les conseils du CAUE dans un « gris pointe de rouge ». La municipalité a bénéficié pour la circonstance de subventions du Conseil départemental, dans le cadre de la restauration des bâtiments historiques.

Le retour des marchés et des foires à Beynat !

Un nouveau marché hebdomadaire depuis le 21 juin tous les dimanches matins

Dépourvue depuis de nombreuses années de marché hebdomadaire, Beynat se devait de faire revivre ce type d'activité. La demande des concitoyens allait d'ailleurs dans ce sens et la municipalité a tout mis en œuvre pour répondre à cette attente somme toute bien légitime. Depuis la mi-juin, tous les dimanches matins, la place du village a retrouvé un dynamisme et une convivialité presque oubliés.

Lancé en début de saison estivale, le marché dominical a toutefois nécessité de longs mois de préparation. Il a fallu trouver les commerçants, les convaincre, avoir une offre commerciale diversifiée, ce qui n'a pas toujours été simple. Mais le résultat est là avec une attractivité qui ne se dément pas, et

ce, en dépit de la fin de la période touristique, prouve que l'attente des beynatoises et des beynatois était bien légitime. C'est un marché qui répond aussi à une évolution des modes de consommation.

Si aujourd'hui plus personne n'hésite à acheter via Internet, rien ne remplace la proximité et la convivialité. Que ce soit pour les locaux ou pour les nouveaux habitants, une des caractéristiques essentielles de la vie en milieu rural, c'est la convivialité. Et là, rien de plus convivial qu'un marché en plein air. Tous les dimanches, ils sont une vingtaine à installer leurs bancs et leurs étals dès 8h proposant viandes, poissons, charcuterie, volailles, fruits et légumes, du pain, des fromages, des vins, du miel, des épices, mais aussi, des vêtements, un bazar...

Une animation commerciale hebdomadaire dont le dynamisme ne se dément pas et qui bénéficie aussi aux commerces locaux.





Une première foire primée aux bovins gras en septembre

Le jeudi 24 septembre a eu lieu à Beynat la première foire primée aux bovins gras organisée conjointement par le comité des fêtes et la municipalité. Cette manifestation s'est déroulée sur la place du Souvenir, à proximité de la bascule, symbole des foires d'antan. Une quinzaine d'éleveurs avec une quarantaine de bovins répartis en trois catégories (*génisse, vaches de 4 à 9 ans et vaches de plus de 9 ans*) ainsi qu'une dizaine d'acheteurs se sont retrouvés dès 8h pour un casse-croûte avant que les opérations du jury ne commencent.

La foire s'est ouverte ensuite vers 9h30 avant une remise des prix qui s'est tenue vers 11h30. Le public est venu en nombre pour admirer la qualité des animaux, pour discuter avec les éleveurs, découvrir le déroulement de la foire et entendre le palmarès.

Palmarès : Dans la catégorie génisses, premier prix pour Maurice Lagier (*Serilhac*), deuxième prix pour le GAEC Chastang (*Sainte-Fortunade*) et troisième prix pour Clément Tallerie (*Varetz*). Dans la catégorie vaches de 4 à 9 ans, premier prix pour le GAEC Galinon (*Le Pescher*), deuxième prix pour Maurice Lagier (*Serilhac*) et

troisième prix pour le GAEC Delmond (*Allassac*). Dans la catégorie vache de plus de 9 ans, premier prix pour le GAEC Goudal (*Saint-Hilaire-Peyroux*), deuxième prix pour le GAEC Clarissou (*Saint-Paul*) et troisième prix pur Francis Chabanier (*Seilhac*).

Le maire Jean-Michel Monteil s'est dit « ravi de la réussite de cette première foire primée aux bovins gras qui après la mise en place du marché hebdomadaire du dimanche matin est une nouvelle action forte en terme d'économie, de commerce et de vie locale ». Il est nécessaire de souligner à quel point il est important pour les acheteurs et les éleveurs de coopérer en favorisant des circuits courts, afin de garantir une meilleure traçabilité.

L'exemple a été donné par Fabien Soulier, gérant du supermarché local qui s'est porté acquéreur pour son magasin (*via une société de négoce*) du premier prix chez les génisses. « *Honorine* » de son petit nom symbolise donc ici le lien entre la grande distribution et la production locale. Après la foire, tous les protagonistes se sont retrouvés dans les restaurants locaux qui ont profité de cette manifestation pour faire le plein.

En 2016, Beynat devrait accueillir le 22 septembre une première foire aux veaux de lait mais aussi une seconde foire aux bovins gras le 27 octobre.



Développement économique

Quelques mots sur le financement participatif

Aujourd'hui, les médias parlent d'entreprises qui présentent des chiffres en milliards et affichent un rayonnement international, gages de leur réussite...

Mais il est parfois difficile de se faire une idée précise de ce que représentent les sommes annoncées lorsqu'elles dépassent un certain seuil. Ceci se complexifie encore lorsqu'il s'agit de saisir l'impact qu'ont tous les mouvements financiers dans et hors de nos frontières.

L'économie est une science pleine de subtilités qu'il n'est possible d'apprécier qu'à condition de la maîtriser. Le bon sens et le sens de la mesure reprennent doucement leurs droits. La question actuelle est la suivante : comment agir à notre échelle et localement pour défendre des causes qui nous sont chères ?

Les citoyens en ont assez de « subir », ils éprouvent et expriment le besoin de participer activement au développement économique de leur territoire. Par exemple en choisissant les projets qu'ils sou-

haitent soutenir et/ou accompagner, et la façon dont ils vont manifester leur aide : un don, un prêt, un investissement...

Définition : Le financement participatif vient de *crowdfunding*, terme initial d'origine anglo-saxonne et qui se décompose ainsi : *Crowd* signifie foule et *funding* signifie financement. Il s'agit donc d'un financement basé sur la solidarité et qui repose sur l'esprit collaboratif et les circuits courts (*projets locaux*).

Le principe de base est simple : Il faut collecter des petits dons de quelques euros, pour un projet qui intéresse beaucoup de gens. Les contributions participent à la réalisation et au développement du projet.

Au lieu d'emprunter une grosse somme à une banque, le porteur de projet doit « séduire » un maximum de personnes qui le soutiendront en recourant à l'un des différents types de financement : le don, le prêt ou l'investissement.

TEMOIGNAGES...

Zoé Bourdin, créatrice du concept Eglantine & Zoé, implantée sur la commune de Tudeils, propose des kits de vêtements prêts à coudre



Le Collectif « le durable à son village » dans la commune d'Ayen, souhaite participer à l'appel à candidatures afin de contribuer au financement d'un programme annuel « nature et environnement », dans le cadre des animations de la maison du développement durable



LE FINANCEMENT PARTICIPATIF, COMMENT ÇA MARCHE ?



3 MODÈLES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

- le don, avec ou sans contreparties
- le prêt, avec ou sans intérêts
- l'investissement, soit en obligations soit en actions

Contact

Valérie MARIN
Conseil départemental de la Corrèze
Direction du développement économique
Economie Sociale et Solidaire

Tél. 05 55 93 77 64
mail : vmarin@correze.fr

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur

www.coupdepouce.correze.fr



La zone artisanale

Mener des projets à terme n'est pas toujours chose aisée. Il faut passer de la réflexion à l'action, jauger de sa faisabilité, trouver les financements et convaincre les différentes instances.

Acquis par la municipalité en 2014, le site de l'ancienne parqueterie Fraysse, entre le bourg et Miel, le long de la départementale 921, devient, au fil des jours, la première zone artisanale de Beynat. Sa création répond tant à un besoin de développement économique local qu'à une demande d'artisans attirés par le dynamisme du village. Le but est de mêler sur cette zone des compétences commerciales et artisanales. Ainsi, ce local va être aménagé en cellules individuelles mises à la location d'entrepreneurs. Pour accentuer l'esprit de mutualisation des compétences, une zone commune avec des sanitaires et un espace détente sera créée dans le bâtiment. Cet hôtel d'entreprises permettra tout d'abord d'accueillir de nouvelles activités économiques sur le territoire. Dans ce cadre, Fabrice Yzorche, plombier-chauffagiste,

ya lancé son activité à l'automne. En attendant que les cellules soient aménagées, il s'est installé temporairement dans une partie du local qui ne sera pas touchée par les travaux. Les études de faisabilité technique et financière sont aujourd'hui achevées. Ces études ont été réalisées sur une surface bâtie de 850 m², correspondant aux deux tiers de l'immobilier disponible. Une première tranche de travaux d'aménagement va être lancée sur une surface de 500 m² pour répondre aux besoins des premiers entrepreneurs ayant manifesté leur intention d'intégrer ce local. Cinq cellules de surfaces allant de 50 à 200 m² vont être créées puis louées à compter du printemps 2016. Dans ce cadre, une entreprise de maçonnerie, un plombier chauffagiste, un terrassier, un menuisier et un plâtrier-peintre vont intégrer le bâtiment. Avant ces installations, les travaux d'aménagement des cellules suivants vont se dérouler au cours du premier trimestre 2016 : cloisonnement des cellules, réalisation des fermetures, reprises sur bardage et amenées de réseaux dans toutes les cellules. C'est le Département de la Corrèze, via la SEM CORRÈZE ÉQUIPEMENT, qui va réaliser le portage immobilier de cette opération.

Vie des commerces et de l'artisanat

Si Beynat va bien, c'est un peu aussi grâce à son dynamisme commercial et artisanal. Si à titre individuel chacun se bat pour le développement de son entreprise, il en est de même sur le plan collectif avec l'association des commerçants et artisans de Beynat.

Si cette année 2015 a été ternie par les dégâts subis par Agnès et Alban Capelas lors de l'incendie de leur boulangerie, ce sinistre aura été l'occasion pour tous de montrer, en leur permettant de poursuivre leur activité, la solidarité qui règne tant au sein de notre village que de notre association.

Riche d'une vingtaine de membres, l'association a, cette année encore multiplié les animations et les implications au sein d'autres manifestations. Outre le traditionnel marché aux plantes et aux volailles du 1^{er} Mai, l'association a, cette année encore organisé la Fête de la musique avec le soutien de Bruno Bérue, mais aussi deux vide-dressing préparés entre autre par Alain Briand, et le goûter de Noël.

À noter aussi l'arrivée et l'installation de nouveaux commerçants et artisans : Céline Blondeaux (Célinails beauté), Fabrice Yzorche (plombier Chauffagiste), Sandrine Beaussière (boutique en ligne, Rosace Déco), Jean-Michel Murat (petits travaux d'extérieur et paysages) et Simone Faurie (atelier de retouches, Beynat Retouches).

Outre la pérennisation de l'association, c'est tout un élan économique et artisanal qui, au côté des autres associations et de la municipalité contribue à donner à Beynat ses lettres de noblesse. Merci également à Magalie Labouchet qui a quitté sa place de présidente pour des raisons professionnelles. C'est Alain Briand, également président du club des Bruyères qui a pris la suite.

Exercice 2014 : tous les investissements autofinancés !

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014

L'arrêté du budget 2014 fait apparaître **un excédent de fonctionnement de 401 503 €** qui vient s'ajouter à l'**excédent antérieur reporté et non utilisé de 196 741 €**.

Grâce à une gestion rigoureuse, en 2014 **les dépenses ont été inférieures de 29 %** par rapport aux estimations du Budget Primitif.

Comme chaque année depuis 2011, les investissements effectués sur l'exercice 2014 ont été entièrement autofinancés.



BUDGET

PRIMITIF 2014

Total recettes de fonctionnement

1 474 858€
Dont excédent reporté ► **196 741€**

Total dépenses de fonctionnement
1 474 858€

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Total recettes de fonctionnement

1 641 218€

Total dépenses de fonctionnement
1 042 974€

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT À REPORTER

Résultat de l'exercice 2014	Résultat antérieur
401 503€	196 741€

RÉSULTATS FINANCIERS 2014

Recettes
1 641 218€

Dépenses
1 042 974€

Excédent de fonctionnement
598 244€

Le total est reporté au Budget Primitif 2015 comme suit

BUDGET

PRIMITIF 2015

Total recettes de fonctionnement

1 604 977€
Dont excédent reporté ► **159 538€**

Total dépenses de fonctionnement
1 604 977€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

159 539€

FINANCEMENT DES MESURES D'INVESTISSEMENT

438 705€

Le Budget Primitif 2014

Ce nouveau budget prend en compte les **excédents de 598 244 €** comme nous venons de l'expliquer.

Ce budget 2015, élaboré avec la plus grande rigueur, a en outre été également établi en intégrant les budgets des sections de Puy de Noix, du Perrier, de Chassancet, de la Borderie-Sabeau, d'Eyzat, de la Brande et de Charret. Cette intégration fait suite à la loi du 27 mai 2013 modernisant le régime des biens de section.

Malgré un contexte budgétaire contraint, le taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et non du bâti et de la contribution foncière des entreprises n'a pas été augmenté en 2015 comme nous nous y étions engagés.

366 664 € d'investissements nouveaux ont été programmés dans le budget principal et ils seront, cette année encore, entièrement autofinancés.

EN 2015, LE BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE DE BEYNAT S'ÉLÈVE À :

FONCTIONNEMENT 1 604 977€

INVESTISSEMENT 1 273 449€

SOIT UN TOTAL DE 2 878 426€

TAUX COMMUNAL DES 4 TAXES

Taxe d'habitation	16.61%
Taxe foncière (bâti)	22.15%
Taxe foncière (non bâti)	104.85%
Contribution foncière des entreprises	25.60%

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

► 44 517€

Aux associations	30 622€
À la caisse des écoles	13 895€

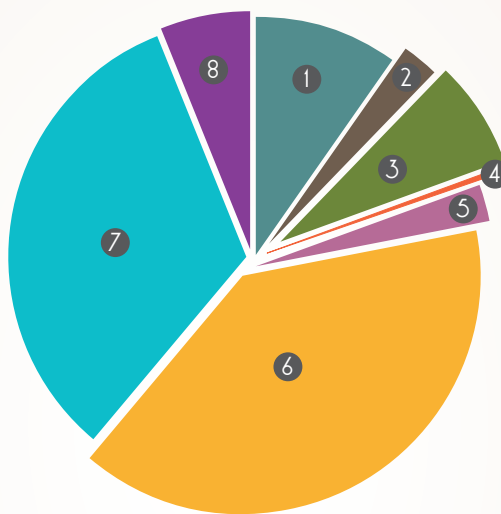




Le Budget Primitif 2015 en fonctionnement

- ① Excédent de fonctionnement 2014 reporté 159 539€
- ② Excédent de fonctionnement 2014 des sections 40 610€
- ③ Produits des services et du domaine 114 500€
- ④ Autres produits 1 175€
- ⑤ Produits exceptionnels 37 923€
- ⑥ Impôts et taxes 627 627€
- ⑦ Dotations et subventions 528 786€
- ⑧ Revenus des immeubles 94 817€

Les recettes 2015 : 1 604 977€

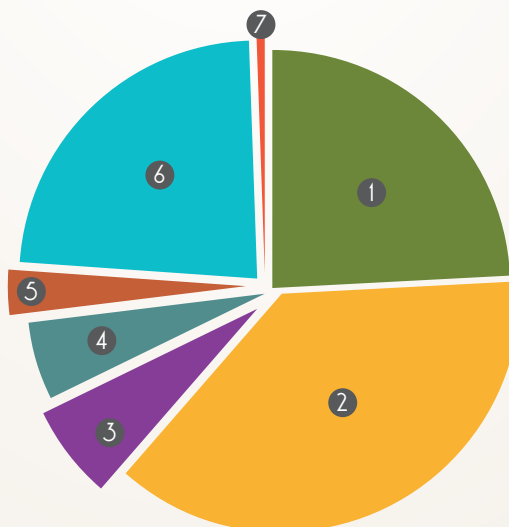


RECETTES

- ① Part de résultat 2014 reporté
- ② Part de résultat 2014 des sections reporté
- ③ Produits des services et du domaine : Électricité produite, ventes diverses, services à communes voisines, repas cantine, taxe ordures ménagères...
- ④ Autres produits : Remboursement arrêt de travail
- ⑤ Produits exceptionnels : Remboursement sinistres
- ⑥ Impôts et taxes (taux communaux inchangés)
- ⑦ Dotations et subventions
- ⑧ Revenus des immeubles

- ① Charges à caractère général 390 603€
- ② Charges de personnel 597 684€
- ③ Autres charges de gestion courante 100 550€
- ④ Charges financières 87 467€
- ⑤ Charges exceptionnelles 47 697€
- ⑥ Virement à la section d'investissement 374 059€
- ⑦ Amortissements 6 917€

Les dépenses 2015 : 1 604 977€



DÉPENSES

- ① Charges générales : Téléphone, eau, chauffage, carburant, entretien de la voirie, fournitures diverses, fleurissement...
- ② Charges de personnel : Salaires et cotisations sur salaires
- ③ Autres charges : Subventions aux associations et à la Caisse des écoles, indemnités des élus...
- ④ Charges financières : Intérêts des emprunts
- ⑤ Charges exceptionnelles
- ⑥ Virement à la section d'investissement dont 1 774 € pour les sections
- ⑦ Amortissements



Le Budget Primitif 2015 en investissement

En équilibre à 1 273 449 €

Les principaux investissements programmés en 2015 concernent l'aménagement et l'extension du cimetière (131 000 €), les programmes de voiries et de signalétique (77 000 €), l'acquisition de matériel pour les services techniques et la sonorisation du bourg (55 419 €), le projet de la Halle marchande (46 972 €), le Musée du Cabas (22 343 €), l'étude préalable à l'aménagement de la future salle multi activités (10 000 €) et le diagnostic « accessibilité handicapés » pour les bâtiments recevant du public (4 600 €).

À cela s'ajoutent 12 831 € de travaux dans les bâtiments communaux et travaux divers ainsi que 11 099 € d'affaires foncières.

Comme chaque année depuis 2011, ces investissements sont entièrement autofinancés et n'augmenteront donc pas l'endettement de notre commune.

DÉPENSES	
Echéances d'emprunts	135 363 €
Restes à réaliser	206 268 €
Solde d'exécution reporté	317 621 €
Opérations patrimoniales	244 592 €
Dépenses d'équipement	369 605 €
TOTAL	1 273 449 €
RECETTES	
Emprunts (dans l'attente de subvention)	26 274 €
FCTVA	92 466 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (incluant excédent des sections)	441 951 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 749 €
Autres immobilisations financières	1 173 €
Produits des cessions d'immobilisations	1 490 €
Total recettes réelles	565 103 €
Virement de la section de fonctionnement	374 059 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 917 €
Opérations patrimoniales	244 592 €
Total recettes d'ordre	625 568 €
Reste à réaliser	81 937 €
Solde d'exécution reporté	841 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 273 449 €

DES INVESTISSEMENTS
EN COURS DE RÉALISATION
OU TERMINÉS POUR LESQUELS
LES DÉPENSES DÉJÀ ENGAGÉES
SONT DE :

Programmes de voirie et signalétique	120 308 €
Acquisitions foncières (programme 2013)	105 271 €
Extension du cimetière	103 374 €
Musée du Cabas	84 664 €
Acquisition de matériel et mobilier (divers programmes)	71 652 €
Travaux et fournitures, Bâtiments Communaux, Travaux divers	16 863 €
Affaires foncières 2015	8 531 €
Projet Halle marchande	5 376 €
Diagnostic accessibilité	2 594 €

ET POUR LE BUDGET ANNEXE
DE MIEL : 268 740 €



Histoire des Conseillers de Jean Chabrignac à Pascal Coste

Le décret du 24 février 2014 en application des lois du 17 mai 2013 et les élections cantonales des 22 et 29 mars 2015 qui vont en découler vont marquer très profondément l'histoire administrative et historique de nos cantons :

- Le canton de Beynat, né sous la Révolution française en 1790 à la suite de la création des départements disparaît au profit d'un nouveau canton, le canton du Midi corrézien, formé des anciens cantons de Beaulieu, Beynat et Meyssac. La commune de Turenne quitte le nouveau canton tandis que celle de Mémoire le rejoint.

- Le Conseil général devient Conseil départemental

- Le scrutin majoritaire à deux tours est binominal mixte, c'est-à-dire que les électeurs de chaque nouveau canton élisent deux membres de sexe différent qui se présentent en binôme.

- Pascal Coste, conseiller général sortant du canton de Beynat et Ghislaine Dubost, 1^{er} adjointe au maire de Beaulieu sont élus au 2^e tour par 61,48 % des voix contre le binôme Bernard Rivière-Sylvie Jayle qui en obtient 38,52 %.

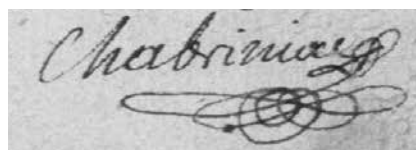
Cette récente élection cantonale, dont on connaît les suites avec l'élection de Pascal Coste comme président du nouveau conseil départemental, nous donne l'occasion de visiter l'histoire des conseillers généraux de feu le canton de Beynat... de Jean Chabrignac à Pascal Coste !

De la Révolution à la fin du second Empire

Les cantons sont en effet créés en 1790, sous la Révolution. Ils sont le siège de la justice de paix et deviendront en 1795 le siège des municipalités cantonales : chaque maire (appelé « *agent communal* ») élu dans chaque commune du canton siège avec son adjoint au chef-lieu de canton, sous l'autorité d'un président élu de la municipalité cantonale, assisté d'un commissaire du directoire, nommé par le pouvoir central.

En fait, le Conseil général est créé dans chaque département, sous le Consulat par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) : les Conseillers généraux sont nommés par le pouvoir, sans nécessité que chaque canton soit représenté. Le canton de Beynat ne le sera pas pendant le 1^{er} Empire et la Restauration.

Jean CHABRIGNAC, 1^{er} conseiller général de l'histoire du canton (1833-1843).



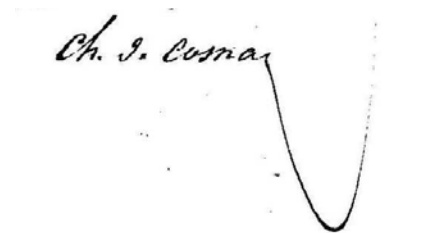
Il faut en effet attendre la Monarchie de Juillet et la loi du 22 juin 1833 qui institue l'élection au suffrage censitaire avec un conseiller général par canton pour voir le 1^{er} conseiller général de l'histoire du canton.

Jean Chabrignac, né en 1772, « bourgeois » de Brugeilles, est héritier d'une vieille famille. Il n'a rien à voir avec les Geoffre de Chabrignac, seigneurs de Sabeau et Beynat sous l'ancien Régime. Bien qu'il ait subi « les plus grandes vexations » pendant le règne de la

Terreur, il est nommé le 1^{er} prairial an VI, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Beynat en 1786, puis maire de Beynat sous le Consulat (1800-1804).

Il exercera les fonctions de juge de paix du canton de 1804 à 1816 puis à partir de 1830. Il sera conseiller général du canton de 1833 jusqu'à sa mort en 1842.

À son décès, Christophe de COSNAC lui succède de 1843 à 1848.



Il est né au château d'Espagnagol le 10 septembre 1809 et y mourra le 17 août 1882. Son grand-père, Gabriel Anne de Cosnac avait acquis le titre de seigneur de Sabeau et baron de Beynat par son mariage avec Jeanne Louise Geoffre de Chabrignac (sa nièce !), héritière des seigneurs de Beynat sous l'Ancien Régime.

Son père, marié avec Marie Marthe Duchamp qui lui apporte le château d'Espagnagol, sera maire de Beynat sous le 1^{er} Empire en 1808 et 1809.

Conseiller de préfecture à Tulle, il fut également juge de paix dans les années 1864.

Christophe de Cosnac devient conseiller général de 1843 à 1848 puis brièvement en 1870 -1871, à la toute fin du second Empire. Il est légitimiste et se ralliera à l'Empire.

Il deviendra maire de Beynat de 1860 à 1878, avec une parenthèse en 1870-71 (Pierre Albert, huissier de justice est nommé maire par le préfet républicain). Il retrouve ses fonctions de maire en 1871 et très

généraux du Canton de Beynat...



brièvement pour quelques mois seulement en 1882 jusqu'à sa mort, le 17 août 1882.

1848 - Le suffrage universel est rétabli par la toute nouvelle 2^{nde} République. Auguste DE LAPRADERIE est élu conseiller général du canton.

Auguste de Lapraderie a été maire de Lanteuil. Il est conseiller d'arrondissement du canton en 1839 et sera juge de paix du canton depuis 1842. C'est un « propriétaire », qui vit au château d'Oriol et tente de moderniser les techniques agricoles sur ses terres. Il fait partie des amis du colonel Joseph Corrèze, célèbre lanteuillois acquis aux idées économiques saint-simoniennes.

Il se marie à 40 ans puis à 55 ans à deux sœurs, les demoiselles Vachon de Puygramont. Marie-Claire Vachon de Puygramont, sa 2^e épouse qui n'a que 25 ans lui donnera deux enfants dont un garçon qui portera le prénom de... Louis Napoléon ! Il décède le 13 septembre 1864.

1864-1870 : Paul RÉGNAULD, 37 ans, un brillant ingénieur, urbaniste et architecte, conseiller général « en service commandé ».



Rien en effet ne destinait ce polytechnicien à se présenter dans un

canton perdu de la Corrèze profonde. Il habite Bordeaux, est ingénieur en chef de la Compagnie des « chemins de fer du midi », il vient de terminer en tant qu'urbaniste et architecte la « Ville d'hiver » d'Arcachon, a réalisé des constructions telles que gare d'Arcachon, gare St-Jean et de Brienne à Bordeaux, le pont métallique de Bordeaux. Il a été le maître du jeune Gustave Eiffel. Rien ? Si ce n'est qu'il est le neveu d'Isaac Pereire ! Or, Isaac Pereire est avec son frère, Émile, un personnage important de l'Empire. Il va jouer en tant que banquier et économiste un rôle prépondérant dans les transformations économiques de la France, en particulier dans la promotion des chemins de fer et de l'urbanisme. Et voilà qu'Isaac Pereire, qui est l'ami intime de Joseph Corrèze (voir plus haut) et en véritable communion avec ses idées saint-simoniennes, devient l'héritier de son château de La Boudie à Lanteuil. Quand les maires du canton de Beynat viennent le prier, à la mort de Mr de Lapraderie, d'être leur candidat au conseil général, Isaac Pereire,

déjà engagé politiquement dans les Pyrénées-Orientales se récuse et propose son neveu, Paul Régnauld, qui accepte. « Candidat officiel » du régime, il est élu le 4 décembre 1864 conseiller général du canton de Beynat avec... 1709 voix sur 1711 !

Malgré ses brillantes compétences, son bilan semble extrêmement faible sur le canton et il ne paraît pas avoir marqué de son empreinte son passage ni sur notre canton, ni au Conseil général.

Pourtant, malgré son manque d'assiduité et son peu d'intérêt pour le canton et la Corrèze, il va se représenter aux élections cantonales du 12 juin 1870 et sera sèchement battu. Il meurt à Bordeaux en 1879.

Christophe de COSNAC, maire de Beynat, est élu aux élections du 12 juin 1870.

Nous sommes à trois mois de l'implosion de l'Empire et du désastre de la France contre la Prusse. Mais, en juin, le Régime est encore « en pleine gloire » et reste très populaire dans les campagnes.

Les conseillers généraux du canton

Jean Chabrignac / 1833-1843

Christophe de Cosnac / 1843-1848 et 1869-1870

Auguste de Lapraderie / 1848-1864

Paul Régnauld / 1864-1869

Louis Brugeilles / 1871-1894

Michel Mieleacque de Lacour / 1894-1898

Fernand Brugeilles / 1898-1909

Jean-Baptiste Laumond / 1909-1942

Pierre Leyx / 1945-1970

Georges Debat / 1970-1982

Yves Terrieux / 1982-1988

Alphonse Chapoux / 1988-1992

Jean Champy / 1993-2008

Pascal Coste / 2008-2015

Le Pouvoir s'est libéralisé et il n'y a plus de « *candidats officiels* » comme en 1864. Paul Régnault, conseiller sortant, se représente et affronte Léon de Jouvenel, ancien député du II^e Empire, dont la famille est originaire d'Aubazine et qui a acquis le château de Castel-Novel à Varetz et Émile Soleilhet, le maire de Sérilhac. Paul Régnault, est largement distancé avec 15 % des voix et le maire de Sérilhac est en bonne position pour emporter l'élection. C'est sans compter sur le maire de Beynat, Christophe de Cosnac qui absent du premier tour va se présenter au 2^e tour et redevenir conseiller général du canton par 976 voix contre 673 à Soleilhet.

La III^e République 1871-1940 : la prééminence des représentants d'Aubazine, d'envergure nationale, pendant près de 70 ans et la domination des juristes

Louis BRUGEILLES, républicain, conseiller général du canton de Beynat en 1871, à l'âge de 26 ans.



Il est né le 19 mars 1845 à Aubazine. Son grand-père et son père se succèdent comme notaires à Aubazine. Son père, Louis Maximin Brugeilles sera maire d'Aubazine pendant près d'1/2 siècle, de 1837 à 1878.

Il fera des études de droit à Bordeaux, devient avocat à la cour d'Appel de Bordeaux, puis notaire à Tulle de 1878 à 1885. Il terminera sa carrière loin de la Corrèze à la Guerche-de-Bretagne, en Ile-et-

Vilaine comme percepteur des impôts où il va décéder prématurément le 7 février 1893, à l'âge de 48 ans.

Il a 26 ans quand il remporte les élections cantonales du 9 octobre 1871: il s'impose comme candidat républicain contre le sortant, Christophe de Cosnac, par 916 voix contre 520 au maire de Beynat. Il va progressivement introduire le radicalisme sur le canton de Beynat et sera réélu comme conseiller général en 1874, 1880, 1886 et 1892.

Parallèlement, il sera maire de Palazinges de 1871 à 1884, date à laquelle il prend la suite de son père, comme maire d'Aubazine.

En 1885, il est élu député de la Corrèze à 40 ans sur la liste radicale. Il se laissera tenter un moment par le Boulangisme, comme d'ailleurs un certain nombre de radicaux de l'époque et sera l'objet d'attaques, de sarcasmes et de calomnies. Il reviendra vite à son radicalisme d'origine.

Il se représente aux élections législatives de 1889 mais, mal placé à l'issue du 1^e tour, il se retire au profit du candidat dit « *républicain opportuniste* ». Il meurt en cours de son mandat de conseiller général, en avril 1892.

1893, la parenthèse MIELVACQUE de LACOUR, un personnage sulfureux et extravagant, « météore » en politique.



Michel Mielvacque de Lacour devient le nouveau conseiller général du canton aux élections cantonales partielles organisées au décès de Louis Brugeilles, en avril

1892.

Michel Mielvacque est né à Meysac le 29 mai 1954. Fonctionnaire à la Chambre des députés, il va défrayer la chronique nationale en « *enlevant* » de façon romanesque celle qui deviendra sa femme, Melle Mercédès de Campos, riche héritière espagnole. Après son mariage en 1887 à Londres, le couple achète le château de Sabeau, vieux manoir des anciens seigneurs de Beynat, les Geoffre de Chabrignac et les de Cosnac.

Michel Mielvacque de Lacour va entrer en politique comme républicain progressiste et cherche à prendre la mairie de Beynat aux élections de 1888 : il échoue contre le maire sortant, Félix Dussol, bonapartiste.

Il prend sa revanche aux élections cantonales comme nous l'avons vu plus haut en battant Félix Dussol avec 1147 voix contre 610 au maire de Beynat.

Un an plus tard, en août 1893, il devient député de la Corrèze, en battant de plus de 1700 voix d'avance le député sortant, Arnaud Dubois.

Seulement, ces deux élections vont être invalidées : aux rodomontades et discours enflammés et grandiloquents du candidat, s'ajoutent pots de vin, corruption, injures, diffamations, bagarres faisant intervenir les « *tricards* » aux ordres de Mielvacque.

Mielvacque se représente. Aux élections cantonales organisées le 10 juin 1894, Félix Dussol n'est pas candidat et il bat difficilement avec seulement 24 voix d'avance Fernand Brugeilles, le cousin de Louis Brugeilles. Il sera également réélu comme député 1 mois plus tard contre le Dr Edouard Lachaud avec à peine 250 voix de majorité.

L'étoile Mielvacque commence à pâlir. Absent à la Chambre des Députés et au Conseil général, il devient cependant maire de Meyssac en 1895 et 1896. En difficultés financières, le château de

Sabeau est vendu aux enchères en 1899 et le « Vicomte », comme l'appelaient ses détracteurs, se retira à Enghien-les-Bains où il mourut le 24 juillet 1912, à 58 ans.

La « parenthèse » Mielvacque aura été haute en couleurs et mériterait d'être mise en scène, pourquoi pas un jour sur le parvis... du château de Sabeau !

1898, fermons la parenthèse et revenons à Aubazine : Fernand BRUGEILLES, le cousin



Mielvacque ne se représente pas aux élections cantonales du 21 juillet 1898. Fernand Brugeilles, qui a été battu aux dernières cantonales en 1894, sort vainqueur d'un duel serré et étonnant puisqu'il l'oppose à Jean-Baptiste Laumond, le nouveau maire d'Aubazine où il exerce la charge de notaire et dont on va voir la carrière politique à venir. Il est élu avec 822 voix contre 801 à son adversaire.

Fernand Brugeilles est né à Aubazine le 13 mars 1850. Il habite Bordeaux, et comme son cousin Louis Brugeilles avec qui il est très lié (*comme des frères, selon certains commentateurs*), il va être avocat à la cour d'appel de Bordeaux., il devient en 1874 inspecteur principal du contentieux à la compagnie des chemins de fer du Midi (*coïncidence ?*).

Il fut conseiller d'arrondissement du canton de Beynat en 1895, battant François Borie, radical socialiste de Beynat et mentor en politique de Mielvacque. Il sera réélu aux élections cantonales de

1904 et meurt en 1909, à 59 ans, en cours de mandat.

1909-1942 - Jean-Baptiste LAUMOND : une carrière politique longue, d'envergure et incontestée.



Il est élu conseiller général de Beynat aux élections du 25 juillet 1909, organisées après le décès de Fernand Brugeilles. Il a comme adversaire le Dr François Darliguie, nouvellement installé à Beynat et qui deviendra maire de Beynat de 1912 à 1919.

Ils appartiennent tous deux à la famille radical-socialiste. Si Beynat et Sérilhac votent en majorité pour Darliguie, Laumond l'emporte partout ailleurs et fait « carton plein » à Aubazine, Albignac et Palazinges (*Darliguie ne dépasse pas dans ces 3 communes le total de... 14 voix !*).

C'est le début d'une longue carrière politique qui le verra réélu conseiller général de Beynat de scrutin en scrutin, parfois sans concurrent, jusque dans les années 1940 où le gouvernement du Maréchal Pétain destitue les conseillers gé-

néraux pour les remplacer par des conseillers départementaux aux ordres du Régime.

Jean-Baptiste Laumond est né au Miallet d'Albignac le 22 août 1865. Son père, élu maire d'Albignac en 1874, le restera pendant... 52 ans ! Après des études de Droit, il est 1^{er} clerc de Louis Brugeilles à Tulle, avant de reprendre l'étude de notaire d'Aubazine en 1890, à la mort de Jean-Maximin Brugeilles, le père de Louis.

Il épouse en 1892 Marie de Sarrazin, issue d'une très ancienne famille limousine et devient l'oncle par alliance d'Henri Queuille, dont on connaît le parcours politique national (*nombreux portefeuilles ministériels et Président du Conseil à plusieurs reprises*).

Il devient maire d'Aubazine en 1890, mandat qu'il gardera jusqu'en 1945.

Il est élu député de la Corrèze en 1928, à 63 ans, et réélu aux élections législatives de 1932.

À 72 ans, en 1936, il est nommé par le Président de la République grand Viguière d'Andorre, fonction à laquelle le Gouvernement de Vichy mit fin dès septembre 1940.

Il meurt à Aubazine le 18 novembre 1957, à l'âge de 92 ans.

Sources

- Archives départementales de la Corrèze : Liste des conseillers généraux de la Corrèze par Régis Rohmer, complété par Gilles Quincy et Danielle Moulin / Séries M et W / 72 J fonds Plas
- La Clé des Champs, journal municipal de Beynat No 11 : Histoire des maires de Beynat
- La République Corrèzienne 1871-1946, Denis Faugerat. 2 volumes Ed. CERPP
- Histoire et Légendes, Beynat et Roche de Vic, Emile Charlot. Imp. Chastrusse
- La vie politique à Aubazine au XIX^e siècle, par Jacques Queyrel : 4 articles parus dans Bulletin de la Société scientifique, historique et Archéologique de la Corrèze, tomes 113, 114, 115 et 116
- Saint-Simoniens en Corrèze, l'expérience de Lanteuil, par François Delooze, article paru dans Revue de Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, tome 91.
- Michel Mielvacque de Lacour : météore politique en Corrèze, par Jean Maillard : 2 articles parus dans Bulletin de la Société scientifique, historique et Archéologique de la Corrèze, tomes 129 et 130
- D'Aubazine aux vallées d'Andorre, l'itinéraire d'un parlementaire corrèzien de la 3^e République, Jean-Baptiste Laumond, par Pierre Delivet, article paru dans Revue de Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, tome 101.

1945. Après les années noires de l'occupation, la démocratie reprend ses droits. Les représentants de Beynat, à une exception près, reprennent les commandes du Canton. Les professions des élus se diversifient

En 1940, le gouvernement de Vichy suspend les conseils généraux dont les fonctions seront assurées par les Préfets. La loi du 7 août 1942 institue un conseil départemental dont les conseillers sont nommés par le ministre secrétaire d'État à l'intérieur. 1945 : la démocratie reprend ses droits et les élections cantonales sont organisées.



Pierre LEYX (1945-1970) poursuit la tradition radical-socialiste et va rester conseiller général du canton pendant 25 ans

Le 23 septembre 1945, Pierre Leyx, radical-socialiste, est opposé à deux candidats au 1^{er} tour de scrutin cantonal : le socialiste Bataille (SFIO) et le communiste Bos. Sur 1865 votants, Leyx obtient 804 voix, Bos 616 et Bataille 376. Il reçoit l'appui entre les deux tours de Jean-Baptiste Laumond et l'emporte au 2^e tour par 1 185 voix contre 882 au représentant du Parti communiste. Il sera réélu conseiller général du canton sans interruption pendant 25 ans mais battu en 1970.

Pierre Leyx est né à Beynat en 1905, il est agriculteur et tient au bourg un café-restaurant.

Son père, Mathurin Leyx, 1^{er} adjoint au maire dès 1912 sera le maire de Beynat de 1919 à 1944, pendant 25 ans, le plus long mandat de l'histoire des maires de Beynat.

Pierre Leyx prendra le fauteuil de maire de Beynat en 1947, jusqu'en 1965, date à laquelle il est battu par Michel Bernical.

Il meurt en 1989.



1970-1982 : Georges DEBAT, conseiller général de Beynat et président du conseil général en 1979

Aux élections cantonales de mars 1970, Pierre Leyx se représente. Il a contre lui le Dr Pierre Blayac, pneumologue briviste et représentant de la gauche socialiste et Georges Debat, élu en 1965 à la mairie de Brive et premier adjoint au maire, Jean Charbonnel. Georges Debat l'emporte au 2^e tour avec 1034 voix contre 959 au Dr Blayac.

Georges Debat est né à Brive le 21 septembre 1906. Il possède une propriété à Beynat que lui a laissée sa belle-mère, Suzanne Issoulié, qui fut directrice des écoles de fille de Beynat et première femme élue au conseil municipal de Beynat dès 1945. Ingénieur des Arts et Métiers, et après une carrière dans l'industrie, il revient à Brive comme chargé de travaux au lycée technique Cabanis, dont il deviendra le directeur.

Réélu conseiller général du canton aux élections cantonales de 1976, il devient en 1979 président du conseil général de la Corrèze, au bénéfice de l'âge. Il sera battu aux élections cantonales de 1982 par Yves Terrieux. Il deviendra conseiller régional du Limousin cette même année et occupera une vice-présidence.

Il meurt à 92 ans le 6 octobre 1998.



1982-1988 : Yves TERRIEUX, maire de Sérilhac porte les couleurs de l'union de la Gauche

Après l'installation au pouvoir de François Mitterrand, Yves Terrieux est le candidat de l'union de la gauche aux élections cantonales de 1982. Il bat au 2^e tour le sortant, Georges Debat, président du conseil général. Il obtient la majorité sur l'ensemble des communes du canton.

Yves Terrieux est né à Sérilhac le 13 juin 1935. Il est agriculteur. Son père, Michel, sera maire de Sérilhac de 1945 à 1976 et Yves lui succède de 1976 à 2001. Le père et le fils seront toujours élus dès le 1^{er} tour, avec la totalité de leur liste, jusqu'à l'échec municipal de 2001 qui sera une surprise pour bien des observateurs.

Yves Terrieux eut par ailleurs une carrière politique bien remplie : il fut l'attaché parlementaire d'un certain député de la Corrèze.... François Hollande !

Élu conseiller régional du Limousin pendant 12 ans, il en sera un des vice-présidents. Il sera également président du syndicat BBM (*Beaulieu-Beynat-Meyssac*). Il ne se représente pas aux élections cantonales de 1988, laissant la place de candidat de la Gauche à André Marleix, maire de Beynat. Il se représentera sans succès aux élections cantonales de 2001.



Alphonse CHAPOUX, conseiller général aux élections de 1988, ouvrant désormais la voie aux représentants beynatois de la droite républicaine, qui vont se succéder de 1988 à 2015

Alphonse Chapoux devient conseiller général aux élections du 25 septembre 1988. Il bat dès le 1^{er} tour de scrutin le maire de Beynat, André Marleix, parti socialiste, et Daniel Laval instituteur à Sérilhac, parti communiste avec près de 52 % des voix.

Alphonse Chapoux est né à Albignac en 1922. À l'âge de 20 ans, il est envoyé aux Chantiers de jeunesse avant de se retrouver en Tchécoslovaquie puis en Allemagne, déporté dans le cadre du STO.

Installé à Espagnagol après son mariage, il est agriculteur et inséminateur. Il s'investira dans sa commune et dans le monde agricole : conseiller municipal de Beynat à plusieurs reprises, président de l'équipe de football de l'AS Beynat, président de la caisse local du Crédit agricole et délégué cantonal de la MSA.

« Cet homme jovial, simple, au franc-parler » va mourir en novembre 82 en cours de mandat.



Jean CHAMPY va prendre sa suite et restera conseiller général de 1989 à 2008

Des élections partielles sont organisées à la suite du décès d'Alphonse Chapoux le 24 janvier 1993. Le Dr Jean Champy sera élu dès le 1^{er} tour avec 57 % des voix contre, à nouveau, André Marleix, maire de Beynat et Daniel Laval.

Il sera réélu facilement au 1^{er} tour des élections cantonales suivantes du 20 mars 1994 avec 56,46 % des voix, laissant André Marleix à 35,48 %. En 2001, il attendra le 2^e tour pour battre Jean-Pierre Chouzenoux, maire d'Aubazine, avec 53,96 % contre 46,48 %. 7 candidats se disputaient le 1^{er} tour, dont Yves Terrieux pour le parti radical de gauche.

Jean Champy est né le 25 juin 1932 à Sidi-Bel-Abbès en Algérie. Après des études de Médecine à la faculté d'Alger, il rentre en France en 1962, lors de l'indépendance. Il s'installe à Beynat le 1^{er} janvier 1963, reprenant le cabinet médical du Dr Pierre Frédéric.

Il est élu conseiller municipal sans interruption depuis 1983, sans pouvoir cependant reprendre la mairie à André Marleix. Depuis 2001, il était élu sur la liste du nouveau maire, Pascal Coste.



Pascal COSTE, élu en 2008, sera donc le dernier conseiller général de l'histoire du canton de Beynat.

Maire de Beynat depuis 2001, Pascal Coste affronte aux élections cantonales du 9 mars 2008 le maire d'Aubazine, Jean-Pierre Chouzenoux. Il est élu dès le 1^{er} tour avec un score sans appel de près de 70 %, laissant son adversaire à 28 %.

Comme nous l'avons dit en introduction, il sera réélu mais dans le cadre du nouveau canton du Midi corrézien et va devenir, après Georges Debat, le deuxième Beynatois à présider le Conseil général de la Corrèze, devenu conseil départemental.

Pascal Coste est né le 13 septembre 1966. Exploitant agricole, « paysan » comme il aime le dire, il se lance très tôt dans le syndicalisme, et devient président national du Conseil national des jeunes agriculteurs. Quand en 2001 il décide de se tourner vers la politique, il était secrétaire national adjoint de la FNSEA.

Il devient maire de Beynat en 2001, et sera réélu en 2008 et 2014.

Il sera président de la nouvelle Communauté de communes du canton de Beynat (actuellement du Pays de Beynat), créée en 2003. Président du conseil départemental de la Corrèze après les élections de 2015, il démissionne de ses mandats locaux : Jean-Michel Monteil sera élu maire de Beynat, tandis qu'Alain Simonet, le maire d'Albignac présidera la Communauté de communes.

Remerciements

- À Mmes et MM. Denis Baffet, Dominique Carpisassi, Jean-Marc Chapoux, Elie de Cosnac, Jean-Jacques Debat, Pierre Delivet, Chantal Guérin Jean Maillard, Olivia Marcus, Marie-Rose Murat, Yves Nouailhetas, Frédéric Paret, Claude Petitfrère, Jacques Queyrel et Yves Terrieux

- À Mme Marguerite Guély, présidente de la Société scientifique, historique et Archéologique de la Corrèze

- Et aux archivistes des archives départementale de la Corrèze et municipale d'Arcachon, ainsi qu'à M. Aimé Nouailhas, de la Société historique et archéologique d'Arcachon.

Hommage

La commémoration de la Grande Guerre à Beynat - 2^e année

Voir Clé des champs N° 18, pages 20 et 21

Elle s'est déroulée à l'automne 2015 avec 4 temps forts :

- **L'hommage aux poilus beynatois** a été renouvelé du 9 novembre au 23 novembre par l'exposition déjà mise en place l'an passé et qui sera enrichie d'années en années jusqu'en 2018.

- Une autre **exposition** l'avait précédée fin octobre, aimablement prêtée par les Archives départementales de la Corrèze : « la Grande Guerre vue à travers la Presse corrèzienne ».

- **Une conférence** vivante et passionnante donnée par le général Joël Marchand, président d'honneur des Amis de Beynat, sur la bataille de la Somme (1916) qui fut probablement la bataille la plus meurtrière de l'Histoire moderne et où nos amis britanniques payèrent un très lourd tribut.

- Enfin, un brillant et émouvant **spectacle** donné par l'ensemble vocal du chœur régional de la Vézère: « un musicien dans la guerre ». « Les chants interprétés accompagnent des lettres, correspondance entre un musicien dont le monde s'écroule quand il est envoyé au front et sa femme demeurée à l'arrière, aux prises avec un quotidien difficile ».

Près de 60 choristes ont chanté magistralement sous la direction du talentueux chef de chœur, François Terrieux, qui dirige régulièrement l'orchestre national du Capitole de Toulouse.

Un nombreux public, plus de 150 personnes, a été conquis par la qualité des chœurs, soutenue par le talent des musiciens, Laurent Bourreau au piano et Etienne Baranger à la cornemuse et celui des récitants, les comédiens Marie Antoine et Robert Birou : du grand art !



Cérémonie du 11 novembre 2015 au son de la cornemuse.



Le monument du Perrier

Une nouvelle plaque commémorative a été apposée sur le monument du Perrier, là où tombèrent le 29 juillet 1944 cinq jeunes maquisards (voir Clé des champs No 18 pp. 16, 17, 18 et 19).

Il était en effet nécessaire de faire quelques corrections :

- L'âge de deux des maquisards (*René Bouvy et Bernard Haller*) était inversé.

- Il manquait un accent aigu sur le « e » final de Chancelle, rendant sa prononciation inappropriée.

- Par ailleurs, - et André Denis, le rescapé de l'embuscade, présent lors des commémorations du 70^e anniversaire nous l'avait justement demandé - le terme « *barbarie allemande* » a été remplacé par « *barbarie nazie* ».

Un réaménagement paysager sera entrepris en 2016 afin de dégager et d'alléger le monument, et d'embellir son environnement.

De plus, des panneaux d'interprétation seront installés en arrière du monument, permettant d'expliquer et de comprendre le contexte historique et les événements tragiques du Perrier, ainsi que de mieux connaître les héroïques victimes de ce drame.

Ainsi sera approfondi le travail de mémoire et prolongé dans la durée l'hommage rendu chaque année fin juillet depuis 1945 par nos compatriotes comme elle est chaque année le même jour pour les victimes de Prézat, sur la commune d'Albussac.



André Denis



Cérémonie du Perrier du 26 juillet 2015

Hommage

André Denis, dernier survivant des combats qui ont eu lieu à Beynat - lieu dit « Le Perrier » en juillet 1944, est décédé dans les Côtes d'Armor le 18 décembre 2015. André Denis était venu se recueillir sur les lieux du drame en juillet 2014 à l'occasion du 70^e anniversaire de la Libération de la Corrèze. La municipalité de Beynat s'est associée à ce deuil et lui a rendu un dernier hommage lors de ses funérailles.

Dossier chemins de randonnée

Un nouveau guide pour les randonnées

Dans le numéro 18 de la clé des Champs, du mois de janvier 2015, nous vous annoncions que le conseil municipal préparait un projet de réédition d'un guide pour les randonnées pédestres sur la commune. Et effectivement, plusieurs personnes, randonneurs, marcheurs ou tout simplement des promeneurs, ont souvent demandé ce petit guide des chemins pédestres.

Un guide pour favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en menant des actions de conservation des chemins.

Durant tout l'hiver et au printemps 2015, nous avons balisé, nettoyé, aménagé les 4 sentiers existants et créé un sentier sur la commune.

Nous remercions les agents communaux qui ont mené à bien le nettoyage de ces sentiers et les conseillers qui ont participé au balisage car ce n'est pas chose simple que de travailler sur le terrain.

C'est donc chose faite depuis le début de l'été 2015 : la municipalité a édité un petit guide sur lequel figure les tracés et les descriptifs des cinq randonnées balisées de la commune.

Ce document est disponible en mairie, à l'office de Tourisme du Pays d'Aubazine-Beynat et sur le site Internet de notre commune.

Les marcheurs peuvent ainsi découvrir ou redécouvrir le sentier



de la châtaigne (3 km), l'étang de Miel (10 km), le chemin de l'ancien tramway (10 km), le chemin de la cabane des fées (13 km) ou là, la commune a ouvert un chemin pour accéder au dolmen de la « cabane aux fées », et pour finir un nouveau sentier dénommé « le territoire de l'ancienne commanderie de Puy de Noix » (9 km), ouvert avec la complicité de Michèle Vergne de Puy de Noix, avec un départ à l'étang de Miel, un passage sur l'espace historique de Puy de Noix, en passant par La Brande.

Le projet des sentiers sur la commune ne s'arrête pas là, puisque pour 2016 le conseil municipal souhaite baliser un sentier existant mais laissé à l'abandon, et voire d'ouvrir, après plusieurs demandes de randonneurs, des petites boucles de sentier sur la commune.



Une action écologique au Lac de Miel avec les collégiens

Le vendredi 25 septembre, les élèves de 5^{ème} du collège de Beynat ont participé à un nettoyage du site du Lac de Miel dans le cadre du mouvement national « *Nettoyons la nature* ».

Les collégiens ont ramassé divers déchets avant d'être sensibilisés par Cécile Jean (*Documentaliste*) et Laurence David (*Présidente du cercle des élèves*) sur la valorisation des déchets, du tri et de l'éco-construction.



Pavillon bleu et c.o.d.e

À l'occasion des 30 ans du Pavillon Bleu, le palmarès des communes fut annoncé officiellement lors de la cérémonie unique de remise du label pavillon Bleu le mardi 19 mai 2015 à Saint-Nazaire.

Le Pavillon Bleu est un programme de l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe.

Cela fait maintenant la 10^{ème} année consécutive que la commune de Beynat est lauréate. Celui-ci est le symbole d'une qualité environnementale exemplaire, et d'une qualité excellente des eaux de baignade du site du Lac de Miel. Ce site est par ailleurs adapté à l'accueil des personnes handicapées. Ces installations font partie en outre des critères d'obtention du label. Ce dernier est plus que gratifiant pour le site touristique, en terme d'image et de fréquentation.

Parallèlement à la labellisation pavillon bleu, la commune s'est engagée à mettre en place le c.o.d.e. des lacs et rivières 2015, ce qui signifie : Comportement, Organisation, Détente, Environnement. Le

c.o.d.e. est une collection de codes pédagogiques, citoyenne et durable. Son objectif est de sensibiliser le grand public sur des thématiques telles que l'environnement, le comportement, la sécurité, la santé, la pratique, la détente, le plaisir... Sa force est de fédérer sur le long terme les acteurs institutionnels, associatifs et privés de chaque univers, afin d'apporter un contenu légitime et une diffusion ciblée. Son originalité réside dans le mot « code » qui à lui seul véhicule les valeurs de respect ou de bonne conduite et son acronyme c.o.d.e. annonce à chaque fois les quatre thématiques principales de l'univers. Vous pouvez trouver ses petits livrets à la mairie de Beynat ou à l'étang de Miel.

Également et comme tous les ans, la commune s'engage à mettre en place une véritable politique d'éducation à l'environnement en organisant pendant la saison estivale des actions de sensibilisation au lac de Miel.

Cette année, elles furent nombreuses, notamment grâce au CPIE, à la FAL, la LPO ou à l'Office de Tourisme qui ont proposé des balades ou des sorties faune/flore à caractère pédagogique ou des ateliers en lien avec la nature.

Agenda 21 : 3^{ème} programme d'action

Rappelons d'abord que l'Agenda 21 est un programme d'action à l'échelle de la commune en faveur du développement durable définissant les objectifs et les moyens mis en œuvre. C'est dans cette démarche environnementale que la commune, en 2004, a décidé de s'engager avec l'association nationale « Notre Village », dans la réalisation de la Charte « Notre Village Terre d'Avenir » et dans sa mise en œuvre, afin de contribuer aux réflexions et actions globales en faveur du développement durable. Trois programmes d'actions se sont succédés. 2006-2010, 2010-2014 et donc aujourd'hui 2015-2019.

Pour ce troisième plan, un nouveau comité de pilotage a été constitué le 12 janvier 2015 et se compose d'élus, de professionnels et de particuliers. Il a mené un travail de réflexion à partir du document de synthèse réalisé par l'association Notre Village suite à l'audite du 16 février. Ce bilan met en avant les points forts, les points faibles et les points à améliorer ainsi que les nouvelles actions engagées en cours de programme. 21 actions ont été réalisées, 33 se poursuivent d'années en années sur du long terme, 9 actions sont en cours, 10 ont été annulées et 16 reportées dans le nouveau programme. À partir de ce constat, diverses propositions ont été faites. Le comité de pilotage a synthétisé l'ensemble des propositions afin d'obtenir un programme d'actions détaillé. Ce ne sont pas moins de 50 fiches actions qui composent ce nouveau programme. Il concilie le social, l'économie et l'environnement au travers les 5 finalités du développement Durable et par le biais de quatre axes stratégiques définis lors des diverses réunions du comité de pilotage.

> AXE 1 : POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE TOUT EN PRÉSERVANT NOTRE CADRE DE VIE : organiser les déplacements et la circulation sur le territoire (*covoiturage, sentiers de randonnées*) ; organiser l'aménagement de notre territoire (*PLUi, et nouvelle communauté de communes*) ; préserver et valoriser le patrimoine local (*restauration petit patrimoine et musée du Cabas*) ; embellir notre commune et préserver notre cadre de vie (*villes et villages fleuris « seconde fleur », aménagement des espaces publics, colorisation des façades*).

> AXE 2 : POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE, TOUT EN PRÉSERVANT NOS RESSOURCES NATURELLES : soutenir et développer l'économie locale (*création d'une zone artisanale, développement d'un marché communal hebdomadaire, création d'une hall marché*) ; gestion raisonnée de l'énergie (*rénovation du parc d'éclairage public*) ; protection de la biodiversité (*refuge LPO, sentier pédagogique, parcours de pêche*) ; préservation et protection des ressources naturelles (*recupérateurs d'eau, diagnostic des canalisations en plomb, et du radon*) ; améliorer notre gestion des déchets et rejets (*révision schéma d'assainissement collectif, dépôts de déchets verts, compost*) ; valorisation touristique de notre territoire (*étude touristique pour le développement du site de Miel*).

> AXE 3 : MAINTENIR L'ESPRIT DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION TOUT EN VEILLANT À L'ÉPANOUISSEMENT ET À LA PROTECTION DES POPULATIONS : développer l'accueil des populations (*organiser un moment d'accueil, créer un livret d'accueil*) ; développer des services (*travaux d'accessibilité pour les bâtiments publics, aménagement jardin du souvenir et columbarium, foyer logement ou résidence de jour pour seniors*) ; un système éducatif cohérent et respectueux de l'environnement (label ÉCO-ÉCOLE) ; valoriser la solidarité locale (*création d'une épicerie sociale avec collecte de vêtements, signalétique adaptée pour personnes à mobilité réduite pour le site du lac de Miel, création d'un jardin partagé*) ; valorisation au niveau national et international (*valorisation d'une production locale de châtaignes, jumelage*).

> AXE 4 : ÊTRE INFORMÉ ET PARTICIPER À LA VIE DE LA CITÉ TOUT EN CONSOMMANT DURABLEMENT : accès à des activités sportives et de loisirs par le réseau associatif (*féderer les associations culturelles, création d'une salle multi-activités*) ; communiquer sur les manifestations et la vie locale (*création d'un site internet, création d'un dépliant d'informations pratiques, panneaux d'informations, bulletin d'information « flash Info »*) ; démocratie participative (*création d'un conseil municipal des jeunes, commissions intercommunales*) ; consommations et pratiques durables (*utilisation raisonnée des engrais et pesticides pour les agriculteurs*) : Éducation à l'environnement (*intervention d'associations en lien avec la nature aux enfants des écoles, de CLSH et du CMJ*).



« NOTRE VILLAGE, TERRE D'AVENIR »

La nouvelle charte « Notre Village, Terre d'Avenir » a été adoptée en Conseil municipal le 9 novembre 2015.

Le 4 décembre 2015 à Paris, les membres du jury du Comité National de labellisation et d'évaluation de l'association « Notre village » ont renouvelé le label « Notre Village Terre d'Avenir » pour la période 2015-2018 et décerné une hirondelle de plus (soit 3 au total).

Le renouvellement du label, met en valeur nos efforts en faveur du développement durable et confère à notre commune le titre d'ambassadeur auprès des autres collectivités de notre secteur.

Cette reconnaissance marque la poursuite de notre engagement en matière de développement durable comme l'atteste aussi les labels suivants : Pavillon Bleu depuis 2006, Station Verte depuis 2007, label Tourisme et Handicap depuis 2013, Ville et Village fleuris depuis 2008.

Une nuit très chouette... à Beynat !

Tous les deux ans, et depuis maintenant plus de dix ans, la LPO France (*Ligue de protection des Oiseaux*) et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France organisent la Nuit de la Chouette, pour faire connaître les chouettes et hiboux à un large public et le sensibiliser aux richesses nocturnes de la nature. C'est pourquoi en 2015, la LPO Corrèze a organisé la 11^{ème} nuit de la chouette en partenariat avec la commune de Beynat.

Le samedi 4 avril, à 15h un atelier fut proposé aux enfants, sur le décortiquage de pelotes de rejection de chouettes, au foyer rural Pierre Demarty, avec des bénévoles de l'association LPO 19. Cet après midi fut donc consacré à l'explication aux enfants du « pourquoi et comment décortiquer des pelotes ». Plus tard dans la soirée, une conférence avec une exposition sur les rapaces nocturnes, « Plume de Nuit », a été suivie par une trentaine de personnes. Cette conférence explica-

tive illustrée d'un diaporama et par des chants de différentes espèces de rapaces a précédé une sortie nocturne dans le bourg de Beynat avec comme objectif d'observer ou entendre des chouettes.

Ce fut chose faite, après 30 minutes puisque les participants ont pu entendre et surtout voir un adulte chouette effraie en vol, qui apportait de la nourriture à ses petits dans le nichoir posé au niveau de la bibliothèque il y a maintenant plus de 10 ans par la LPO et le conseil municipal de l'époque. La Nuit de la chouette, c'est une plongée au cœur de l'obscurité à la découverte de ces rapaces, aussi attachants que fragiles !

Et si tout concourt à immerger le visiteur dans le monde à la fois poétique et mystérieux de la nuit, c'est aussi l'occasion de soutenir les actions mises en œuvre au quotidien, sur le terrain, par la LPO et les Parcs naturels régionaux.



Semaine du développement durable

La semaine du développement durable a eu lieu du 30 mai au 5 juin 2015. Le ministère chargé du développement durable, invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir les principes de la préservation de l'environnement, thème retenu cette année.

C'est en ce sens que la commune de Beynat a organisé trois temps forts durant cette semaine : **exposition** « zéro pesticides dans nos villes et nos villages » proposé par la LPO Corrèze – **promenade** dans le bourg à la découverte du fleurissement communal (par Jean-Pierre Bouyt, employé communal en charge du fleurissement) et une conférence animée par Catherine Mazerm de Corrèze Environnement sur le thème du « objectif zéro pesticides ».



Avec plus de 40 associations (culturelles, de loisirs ou sportives), la vie associative beynatoise se porte bien. Elle est un terreau fertile duquel émergent tout au long de l'année de nombreuses idées et manifestations. La municipalité s'efforce de soutenir toutes ces initiatives dans la mesure de ses moyens et de ses compétences. On retiendra que l'année 2015 s'est distinguée par la richesse de sa vie culturelle avec du dynamisme, de la nouveauté et de belles perspectives pour l'Avenir.



Vie
culturelle

Accordéon passion est une nouvelle manifestation organisée et portée par le Club des Bruyères - génération mouvements-, avec la participation et le soutien de la municipalité de Beynat. Une semaine et un week-end (du 2 au 8 novembre 2015) ont célébré le piano à bretelles dans la cité du cabas. Que vous l'aimiez un peu, beaucoup ou à la folie... A Beynat nous l'adoptons ... passionnément!

Un instrument résolument tourné vers l'avenir

L'accordéon est un instrument de musique patrimonial très fortement emblématique de notre identité corrézienne. Or, il est parfois considéré à tort comme un instrument passéiste réservé à un folklore désuet. C'est tout l'intérêt de cette manifestation : mieux connaître l'accordéon, son histoire, ses sonorités, sa fabrication et ses différentes approches artistiques et ses esthétiques musicales.

Une manifestation intergénérationnelle

Le Club des Bruyères - génération mouvements - souhaitait remettre à l'honneur les galas d'accordéon. Nelly Lapeyre,

Accordéon... Passion !

conseillère en charge de la vie culturelle et associative a vivement encouragé cette initiative. En revanche, elle souhaitait y associer pleinement les jeunes de la commune par le biais des écoles. «*Nous souhaitons donner priorité aux jeunes de notre commune. Ils doivent connaître cet instrument, son histoire et ses différentes approches esthétiques et musicales. L'accordéon est un instrument résolument moderne et tourné vers l'avenir* ». Ainsi le projet s'est étoffé et a pris une ampleur certaine. Une semaine de découverte de l'accordéon a été organisée à l'école des Lucioles sur le temps scolaire autour d'un projet pédagogique et sur le temps périscolaire (cf. rubrique jeunesse). Denis Salesses est venu à la rencontre des jeunes élèves sur l'école. Il a pu leur faire découvrir en sortie la Manufacture d'accordéons Maugein à Tulle. Accompagné de Florent Lapeyre au piano, ils ont animé le concert de l'école, où les élèves ont pu se produire, le vendredi 6 novembre.

De son côté, l'EH PAD a participé au projet en offrant un goûter musical (accordéon party) le samedi 7 novembre. Résidents, famille, personnels et élus ont pu danser et chanter au son de l'accordéon de Jean Claude Labouchet venu bénévolement - en compagnie de son pianiste Serge Larnaudie et d'Anais Bessières, jeune et talentueuse accordéoniste - soutenir et animer ce beau projet intergénérationnel.

Expositions, métier d'art, concert, cabaret et thé dansant

Rien n'a été oublié pour célébrer au mieux le piano à bretelles. Une exposition d'accordéons dans la salle de la mairie, permettait de découvrir de superbes accordéons de fabriques et d'époques différentes, sous les regards bienveillants des portraits de Gus Viseur ou d'André Verchuren (*prêt des archives départementales*), ou encore de photos plus insolites de tribus africaines jouant de l'accordéon (*prêt du musée du quai Branly*).

Le Beynatois, Fabrice Lachaud « Fabro » avait installé son atelier de peinture dans la petite salle entre le foyer rural et la mairie. C'est avec beaucoup de passion et de gentillesse qu'il a fait montre de son art : la peinture sur accordéon.

Accordéon aux mille et une couleurs, se déployant sous le doigté miraculeux de Sébastien Farge venu présenter avec le gita-



riste Didier Villalba un concert guitare/accordéon vendredi 7 novembre à 20h30 au foyer Pierre Demarty. Ce concert se présentait sous la forme d'une approche interactive avec le public, ponctué d'anecdotes, et de morceaux choisis aux différentes approches esthétiques musicales (jazz, jazz manouche, tango, musette). Ce sont deux heures d'incroyable émotion musicale qui ont ouvert les festivités de ce festival sous le signe de la passion.

Un foyer revisité et décoré

L'équipe des bénévoles d'Accordéon passion composé des membres du Club des Bruyères a particulièrement soigné la présentation du foyer, revisité en salle de cabaret. Ambiance feutrée, guéridons fleuris et décorés par Martine Bayol. Rien n'a été laissé au hasard : cravate rose, tenue noire pour vous recevoir et vous accompagner à votre table.

Samedi 8 novembre au soir, un chapiteau accueillait autour d'un apéritif dinatoire de jeunes accordéonistes : Anais Bessières, Marie-Charlotte Malissard, Jeremy Chassaing, Laurent Labouchet, Thierry Soulier et Albéric Francfort, sous le regard bienveillant des parrains et pairs Sébastien Farge, Denis Salesses et Jean Claude Labouchet. La soirée s'est prolongée au Foyer Pierre Demarty, comble pour l'occasion, par la présentation d'une soirée Cabaret « souvenirs souvenirs » tour d'horizon de la chanson française avec l'orchestre de Denis Salesses et la présence de Sébastien Farge. Les danseurs ont pu s'adonner à leur plaisir jusque tard dans la nuit avec la soirée dansante qui suivit.

Le thé dansant du dimanche 8 novembre après-midi a connu lui aussi un grand succès. Il fut animé par Serge Conjad et son orchestre Loup parça. Une place importante fut accordée aux prestations musicales de la jeune génération : Kevin Lacombe et Gaetan Briat, pour le bon plaisir de tous.

Dimanche soir, chacun s'en est rentré, les petits pieds endoloris, fredonnant Perle de Christal, en se disant que "cela faisait du bien de danser à Beynat !"

Assurément Accordéon passion pour sa première édition a connu un succès certain et pour les plus petits peut-être suscité une réelle passion pour l'accordéon.



De nombreuses manifestations culturelles ont ponctué l'année 2015.

Printemps des poètes 2015

En mars 2015, la commune a participé pour la 10^{ème} année consécutive à la manifestation nationale du Printemps des Poètes. Ont été organisés pour l'occasion deux concours de poésie sur le thème de « *l'Insurrection poétique* », destinés aux collégiens et aux adultes. Plus de 100 poèmes ont été écrits et exposés du 16 au 20 mars au foyer rural Pierre Demarty pendant le Printemps des Arts.

Un jury composé d'une douzaine de membres issus de la vie culturelle locale s'est réuni pour établir le palmarès. Celui-ci a été rendu public le 26 mars pour les adultes et au mois de juin pour les collégiens. Le principe est le même pour les deux cérémonies qui voient les auteurs des textes récompensés par des livres sur la poésie ou sur le conte.

La **soirée lecture publique** des poèmes adultes a donné lieu comme toujours à de beaux échanges autour de la poésie, du thème de l'année et a délivré son habituel flot d'émotions qui nous rappelle qu'un texte change de dimension quand il est lu à haute voix et de surcroît par son auteur.

En 2016, la commune participera à nouveau au Printemps des poètes dont le thème portera sur « **Le grand Vingtième - cent ans de Poésie** ». En attendant, voici le palmarès 2015.



Adultes

1. Françoise Pinaud (Beyssac) - Abnégation
2. Bruno Beruel (Beynat) - Laissez moi
3. Paulette Vigier (La chapelle-aux-Brocs) - L'insurrection poétique

Collégiens

6^{ème}

1. Léa Millet - Pollution
2. Loane Sudour - Les fotes d'orthographe
3. Adèle Gaut - Un nuage passe

5^{ème}

1. Fanny Bouillon - Le destin
2. Thomas Vallat - Le devoir
3. Mélanie Saulle - La différence

3^{ème}

1. Laurie Artero - Je veux être ce que je suis
2. Noémie Tarif - La différence
3. Stephy Bella - Français
Jean-Philippe Caillaud - 15 ans



L'année 2015 des Amis de Beynat

À l'image des précédentes années, l'année 2015 des Amis de Beynat a une nouvelle fois été très riche avec une multitude de temps forts.

Des conférences diverses et variées, sur Van Gogh par Norbert Lafon le 13 mars, sur le thème du film « *Eté 44* » avec François David, Jean-Michel Valade et Gilbert Beaubatie le 10 juillet, sur les châteaux du Pays de Beynat par Marguerite Guély le 7 août, sur la généalogie par Chantal Sobieniak le 21 août, sur l'église en son village par Olivier Geneste illustré par la visite commentée de l'église Saint-Nicolas de Sérilhac et de l'église Saint-Jean du Pescher le 22 août, sur la restauration des sculptures monumentales de Karnak et Louqsor, par Daniel Esmoingt le 4 septembre et sur la « *Bataille de la Somme* » par Joël Marchand le 30 octobre.

Des soirées musicales avec le duo brésilien « *Andando* », dans le cadre du Printemps des Arts, organisée avec les JM France le 21 mars, un diner concert de jazz avec l'orchestre

des Blouses Whyte le 27 juin, sur le thème « *Un musicien dans la guerre* » par le chœur de la Vézère le 11 novembre et enfin un concert de la chorale de Gospels de Cahors à l'Eglise le 20 décembre.

Des expositions avec « *la presse Corrézienne* » fin octobre, la réinstallation après enrichissement de l'expo 14-18 sur les poilus du Pays de Beynat, du 11 au 26 novembre.

Des ateliers : avec initiation à la toponymie pour les hameaux et communes non traités en 2014 : Beynat, Sérilhac, Lanteuil, et Dampniat, le 6 juin et une initiation à la généalogie avec Chantal Sobieniak le 28 août.

De la randonnée en co-organisant à Miel avec l'UASB la promenade gourmande du 16 août, en marge du trail des châtaigniers.

Enfin des participations à diverses manifestations : Le printemps des Arts organisé par la municipalité du 8 au 28 mars, Festin d'Auteurs, 3^{ème} salon du Livre de Cuisine les 18 et 19 avril, le forum des associations le 12 septembre et la fête de la châtaigne le 18 octobre.



Festin d'Auteurs®

Une 3^{ème} édition réussie pour Festin d'Auteurs

Le salon du livre de cuisine Festin d'auteurs est une initiative qui apporte un rayonnement culturel important à notre territoire tout en confirmant l'attachement fort de la Corrèze à la gastronomie, et une formidable expérience humaine rassemblant dans un même souffle chefs, auteurs et bénévoles.

Seul et unique salon du livre de cuisine en Limousin, Festin d'Auteurs, qui se déroule en biennale, s'est tenu les samedi 18 et dimanche 19 avril 2015 dans le Gymnase et le Collège de Beynat. Cette manifestation a accueilli 2 500 visiteurs. La marraine de ce 3^{ème} service, Régine Rossi Lagorce, auteur de cuisine bien connue des corréziens) a créé son gâteau « **Le Festin d'auteurs** » en avant-première sur le salon... et toujours les mêmes ingrédients pour un succès renouvelé : la gratuité mais aussi environ 100 bénévoles toujours motivés et dévoués qui ont œuvré, sans compter leur temps, pour l'organisation, la recherche de partenaires, le montage et le démontage de la manifestation, l'accueil des auteurs et la présence sur site durant les deux jours du salon.

Ils sont l'âme de Festin d'Auteurs et participent activement à son organisation, y compris en hébergeant chez eux les auteurs afin de leur faire découvrir la chaleur de l'accueil corrézien. Des auteurs, le cœur de Festin d'Auteurs : 100 auteurs présents pour l'édition 2015 ! et près de 1 500 livres vendus. Comme pour les précédentes éditions, ils ont animé les ateliers culinaires et les causeries littéraires, qui ont été très suivis et appréciés du public.

Un Coin des mini-chefs, dédié aux enfants, également très visité. Encadrés par des professionnels, ils ont découvert les plaisirs de la gastronomie et des livres au fil de nombreuses activités gratuites. Le Bistrot du salon : un vrai Bistrot au cœur des livres pour déguster un repas simple et savoureux, ou une pause café... avec un livre !

Sans oublier l'art associé à la gastronomie avec de nombreuses expositions autour de la cuisine : Club Photo et Atelier Couleurs de Beynat autour de la thématique culinaire ; œuvres de photographes d'art culinaire ; exposition de la Bibliothèque Départementale de Prêts sur le thème des « *mots de la gourmandise* » ; atelier d'analyse sensorielle autour du safran ; sculptures sur sucre de Yannick Maurie, chef pâtissier au CFA des 13 Vents ; tableaux autour du thème de la cuisine réalisés par les enfants de l'école d'Aubazine, de la section ULIS et de la classe de 5^{ème} du collège de Beynat et, bien sûr, la présence des « *cabatiers* » et « *cabatières* » de l'Association des Cabas de Beynat.

Le Prix Apicius® 2015 (Prix créé par Festin d'Auteurs® en 2013) a été remis à Silvano Serventi pour « *La Cuisine des Tranchées* » (catégorie « *Culture et Littérature Gastronomique* »), Bertrand Simon, alias Chef Simon, pour « *En Cuisine* » (catégorie « *Livre de Chef* ») et Frédéric Parra, pour « *Eliott et le secret du berger sorcier* » (catégorie « *Jeunesse* »).



Arts
en fête

Le Printemps des arts : 3 semaines de manifestations culturelles !

Du 8 au 28 mars 2015, la municipalité a organisé avec les associations culturelles de la commune une manifestation inédite intitulée « **Le Printemps des Arts** » mêlant théâtre, musique, danse, poésie, histoire de l'Art, cinéma et expositions de dessins et peintures.

Ces trois semaines riches en événements ont débuté le dimanche 8 mars après-midi avec une pièce de théâtre « *L'Amour au pied de la lettre* » jouée par un talentueux duo de comédiens (*Serge Reinex et Marie-Julie Dutreix*) de la troupe du Printemps de Limoges invitée à se produire pour l'occasion par le Théâtre de l'Entr'Aygues.

Le même jour fut inaugurée une magnifique **exposition** de l'Atelier Couleurs qui pendant la semaine qui suivit a égayé le foyer rural Pierre Demarty. Après cette ouverture réussie, le Printemps des arts s'est poursuivi le vendredi 13 mars avec une **conférence** sur Van Gogh animée par Norbert Lafon et proposée par les Amis de Beynat. Le conférencier a par ailleurs fait découvrir ses propres toiles durant tout le week-end !

Une magnifique exposition là aussi. Le samedi 14 mars, place à la danse et à la musique avec une **journée folk** organisée par la chorale Canta Bena avec Myriam et Jean-Yves Lameyre du groupe Musiqu'à deux. L'après-midi était consacré à une **initiation aux danses bretonnes** et la soirée a vu se tenir le traditionnel **bal folk** qui rassemble à Beynat depuis 2009 maintenant les passionnés de danse en tout genre. Le vendredi 20 mars a eu lieu une **soirée**

brésilienne organisée conjointement par la délégation locale des JM France avec un concert du duo « *Andando* », et par les Amis de Beynat avec un apéritif et un repas brésiliens concoctés par Lucile Bigand.

Le Printemps des arts ce fut aussi la **poésie** avec du 16 au 20 mars une exposition de tous les poèmes écrits par les adultes et les collégiens dans le cadre du concours printemps des poètes organisé par la municipalité. Plus d'une centaine de textes sur le thème de *l'Insurrection poétique*.

Du 23 au 28 mars, le club photo de Beynat /vallée de la Dordogne a proposé **une exposition originale** et très réussie de clichés sur le thème du rouge. Le 27 mars, le 7^{ème} art fut à l'honneur avec la **projection** du film à succès « *La famille béliet* » qui a frôlé les records de fréquentation pour les séances cinéma à Beynat. Enfin, ce Printemps des Arts se termina le samedi 28 mars par une **soirée festive** ouverte au public avec les différents acteurs

Un verre de l'amitié, un diaporama sur la vie associative et un karaoké ont mis un terme à 20 jours riches et denses au niveau culturel dans la cité du cabas. La fréquentation fut exceptionnelle avec près de 500 personnes cumulées (*scolaires et adultes*) qui ont participé au moins à une de ces nombreuses animations. En outre, ces trois semaines de temps forts ont permis de renforcer le lien entre les associations culturelles et a ouvert la voie à de futures collaborations.



Affiche réalisée par Michel Lecomte, Atelier Couleurs.





Adama Adepoju, Taxi conteur

Si l'Afrique m'était contée

Le samedi 23 mai, la municipalité a proposé une journée entière sur le thème de l'Afrique.

Au programme : des expositions avec des tableaux de l'Atelier couleurs, des statuette de l'artiste Christian Cébé, des photos de l'association « **Togo 19** » sur les droits de l'enfant, des réalisations (dessins et abécédaires) des élèves de l'école de Beynat sur le thème de l'Afrique, des textes et des poèmes, des instruments de musique, des compositions florales de Martine Bayol. Il y eut également des projections et des diaporamas réalisés par Chantal Pouget (*chansons, contes et photos*) et par Michèle Vergne sur le Mali et sur l'action de l'association ALAD dont elle est responsable localement.

Il y eut aussi de la vente de produits artisanaux fabriqués notamment par des groupements de femmes au Mali avec ALAD mais aussi avec un stand de l'association « *Togo19* ». À 19h30, en ouverture de la soirée, un apéritif africain concocté par Lucile Bigand fut offert à tous, juste avant que le conteur ivoirien Adama Adepoju alias « *Taxi conteur* » n'interprète son spectacle « *paroles de maquis* » invité à se produire dans le cadre du **festival régional Coquelicontes**.

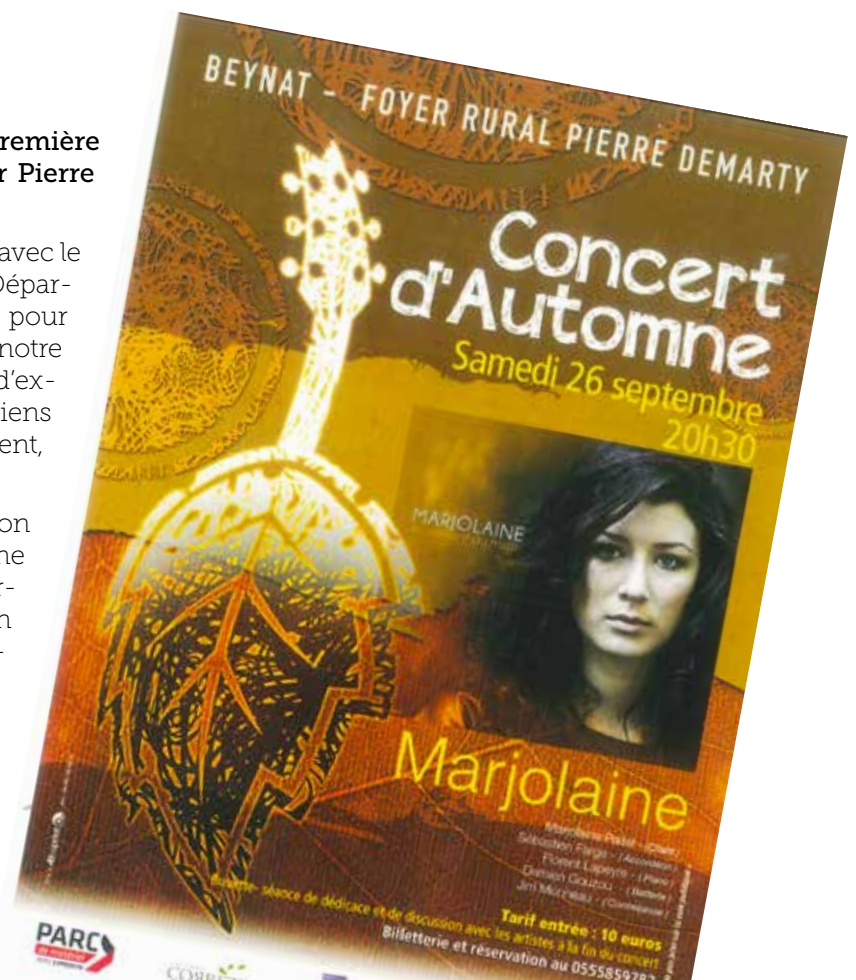
Le spectacle rassembla un large public et fut clôturé par un verre de l'amitié qui permit d'échanger avec l'artiste. Cette journée sur le thème de l'Afrique a été précédée 8 jours avant par la projection du film « **Timbuktu** » le 15 mai, suivie d'une conférence animée par le Briviste franco-togolais Juvénal Thiare Abita.

Concert d'automne

Le 26 septembre 2015 s'est tenue la première édition du Concert d'automne au foyer Pierre Demarty.

Projet porté par le théâtre de l'Entraygues avec le soutien de la municipalité et du Conseil Départemental de la Corrèze. Cette initiative a pour objectif de soutenir les jeunes talents de notre région en leur proposant des conditions d'expression techniques correctes : techniciens du son, communication de l'évènement, location de matériel, billetterie.

Salle comble pour cette première édition qui a pu apprécier le concert du Marjolaine Paitel Quintet avec Sébastien Farge (accordéon) - Florent Lapeyre (piano) - Damien Guzu (batterie) - Hugues Maté (contre-basse) et Marjolaine Paitel (chant).



De nombreuses activités de loisirs pour tous.

Outre les activités sportives, la vie associative beynatoise offre une palette d'activités de loisirs riches et diversifiées dont la liste est longue et disponible en mairie. Voici cependant un éclairage sur certaines d'entre elles au regard de l'année écoulée.



La chorale *Canta Bena* est un lieu de rencontre où le plaisir de chanter ensemble le dispute à la convivialité. Muriel avait accepté l'an dernier d'assurer les répétitions pour remplacer l'ancienne chef de chœur Monique Bouysson. Elle a bien voulu reconduire l'opération cette année pour que la chorale puisse continuer à vivre et à progresser. Patiente et avertie des aspects techniques de la voix, elle

aide à trouver, dans la bonne humeur, le meilleur des choristes. Pour répondre à l'invitation des « *Libérés d'Arces* », (*choristes venus l'an dernier de Charente Maritime*), de nouveaux chants ont été appris.

Lors du week-end de Pentecôte, les membres de la chorale *Canta Bena* sont donc allés à Arces-sur-Gironde où ils ont été chaleureusement accueillis et hébergés. Après avoir visités Talmont et Meschers, ils ont été conviés à un repas, accompagnés par un chanteur québécois. Le lendemain, ils ont participé à la fête des fleurs et ont donné un concert commun sous chapiteau, dans une atmosphère festive. Par ailleurs cinq choristes de l'association ont participé à un week-end chantant, organisé par l'association « *Chanson contemporaine* » à St-André-de-Seignanx dans les Landes.

Ces rassemblements sont l'occasion de se retrouver entre choristes, encadrés par deux chefs de chœur professionnels et un pianiste. En outre, à Beynat, les choristes ont participé avec enthousiasme aux manifestations locales : le bal folk le 14 mars, le marché de pays le 25 août, le forum le 12 septembre et la foire à la châtaigne le 18 octobre. Ils ont eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux choristes lors de la rentrée de septembre. Si vous aimez chanter, venez donc les écouter lors d'une répétition, le mercredi soir à partir de 20 h 20, au foyer rural à Beynat. Et peut-être souhaitez-vous rejoindre leur groupe amical !

Contact Présidente : Roselyne Verhille : 05.55.85.95.98 et Vice-présidente : Martine Bayol : 06.13.24.61.81

Théâtre de l'entr'aygues ! Vous aimez le théâtre? Vous en avez déjà fait ou souhaiteriez en faire ? C'est possible grâce à la troupe du théâtre de l'Entr'aygues de Beynat qui cherche à garnir ses rangs de joyeux drilles. A la recherche également d'un ou plusieurs musiciens et de personnes ayant des connaissances simples en sonorisation et en régie lumière pour leurs différents spectacles, l'association souhaite ainsi se doter des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de ses activités. Réunie en assemblée générale le lundi 9 novembre, la troupe a nommé Érnile Jubertie en tant que nouvelle responsable. Les ateliers adultes et les répétitions continuent à se tenir les lundis soirs au foyer rural Pierre Demarty. Des ateliers enfants, mis en place depuis le 28 septembre, ont lieu quant à eux le même jour à partir de 17 h à 18h30 et sont animés par Cathy Darles. Ils sont limités à 20 enfants. La cotisation est de 25 € pour l'année et un spectacle sera donné au mois de juin.

Renseignements sur l'association : 06 27 19 52 64 ou jubertiefex@orange.fr

L'avenir de la bibliothèque en question

Durant l'été, une réunion de travail s'est déroulée à la mairie de Beynat sur l'avenir de la bibliothèque. Présidée par Suzanne Blavignat et gérée par une poignée de bénévoles, l'association des Amis de la Bibliothèque souffre depuis plusieurs années d'un manque de dynamisme ou plutôt d'un fonctionnement au ralenti, du notamment à un bureau réduit et composée de retraitées volontaires mais de leur propre aveu « *victimes d'une fatigue et d'une lassitude bien légitimes* ».

En dehors des permanences d'ouverture le samedi de 10h à 12h, l'action de l'association reste limitée même si elle s'est longtemps impliquée dans l'organisation de la soirée Coquelicontes. Partant du constat et de cette nécessité d'insuffler un vent de jeunesse et de nouveauté, cette petite réunion technique a permis de dégager certaines « *pistes de travail* ». En attendant un réaménagement des lieux et une modernisation des moyens, l'idée serait de repenser les statuts de l'association en lui donnant une dimension « *animations* » plus prononcée.

Même si le prêt d'ouvrages continuerait à être l'activité principale de la bibliothèque (*sur des plages horaires élargies*), l'objectif pour 2016 est de développer les activités annexes (*expositions, ateliers, lectures publiques, heure du conte, coopération avec l'école ou le centre de loisirs, manifestations culturelles...*). Pour ce faire, la jeune Beynatoise Élodie Dewerdt Dujardin, passionnée de lecture et d'écriture exerçant par ailleurs le métier d'écrivain public, s'est proposée de rejoindre les rangs des bénévoles et de mettre en place ce projet de dynamisation, en lien étroit avec la municipalité. Le début d'année devrait voir s'accélérer les choses à ce niveau-là.



Club de photo de Beynat

Le Club Photo de Beynat Vallée de la Dordogne Corrèzienne a pour but, depuis une douzaine d'années de réunir quelques passionnés de la photographie. Au rythme d'une réunion tous les 15 jours, les membres de l'association échangent conseils techniques et artistiques dans une ambiance conviviale. Ces ateliers se complètent par des sorties sur le terrain. Le Club Photo participe à la vie associative de Beynat, dans le cadre des différentes animations mises en place sur l'année en réalisant quelques reportages.

Le Club possède un équipement permettant à chaque photographe de réaliser le traitement intégral de ses photographies (*ordinateur, imprimante, logiciels de retouche, logiciel pour diaporama*). En plus, le club vient de se doter d'un studio électronique, permettant à chaque photographe de s'essayer à l'éclairage de studio pour le portrait, la nature morte, etc.

Pour améliorer la qualité des présentations des adhérents, a été réalisé l'achat de 90 cadres permettant ainsi à chaque adhérent d'encadrer ses photos à des fins de présentation.

Pas besoin d'être un photographe bardé de matériel sophistiqué pour rejoindre notre groupe, il suffit de posséder un appareil photo en état de marche, une notice d'utilisation et nous essaierons de vous apporter quelques connaissances nécessaires en prise de vue pour améliorer vos clichés, mettre en valeur vos photos, faire le tri et classer vos travaux. Le Club est un lieu d'échanges d'expériences, de pratiques. Pour les plus confirmés, la rencontre avec les membres du groupe sera une source de motivation pour des travaux futurs. Pour participer aux ateliers et connaître les dates, il suffit de contacter :

Christian Minos (06 09 73 00 52 - christian.minos@free.fr) ou **Jean-Pierre Lapeyre (06 07 62 64 11)**.

La mini-ferme de Tonguy

Au cœur de la campagne beynatoise, au lieu-dit « Cors », se trouve la mini ferme de Tonguy. Guy Giscard le propriétaire des lieux, aidé de sa fille Anaïs et de sa compagne Corinne Roger, a façonné cet endroit de 3 hectares et en a fait un site ombragé et bucolique sur lequel il y a installé ses animaux. Ce passionné d'élevage et plus particulièrement d'aviculture a participé pendant plus de 40 ans à de nombreux comices et concours de volailles de race, avant de se lancer dans ce projet de ferme d'animations. Constituée en association depuis 2014, la mini ferme a ouvert au public en mai 2015.

Elle donne à voir plus de 70 variétés d'animaux de races (*lapins, chèvres angoras, moutons noirs, chevaux, pigeons, poules, faisans, cailles et paons*) présentées tout au long d'un parcours fléché et agrémenté de panneaux signalétiques indiquant les noms et origines de chaque espèce. Cette découverte est d'autant plus enrichissante qu'il est possible d'être en contact direct et de manipuler certains animaux, mais aussi selon les heures, de participer à la distribution d'une nourriture garantie sans OGM.

En outre les visiteurs peuvent découvrir la fabrication de la laine mohair (*de la tonte au filage en passant par le cardage*). Enfin, profitant du fait qu'un petit étang se trouve sur le terrain, il est également proposée une initiation à la pêche. Très attaché aux notions d'animation et de pédagogie, Guy Giscard propose une partie mobile pouvant se déplacer hors de la mini-ferme afin d'assurer une présence au sein de diverses manifestations (*forum des associations, foire à la châtaigne...*). La Mini ferme de Tonguy qui va continuer à se développer est ouverte dès les premiers beaux jours et tant que la météo le permet.

Renseignements sur la page facebook du site ou au 06 70 18 80 04.



Les loisirs à Beynat, c'est aussi...

Le club des bruyères « *génération mouvements* » est l'association des aînés ruraux mais ouverte à toutes et tous ! Elle est très dynamique et propose toute l'année des animations riches et variées (*repas, belote, loto, sorties, aquagym, randonnées...*) mais aussi et surtout la manifestation « *Accordéon Passion* ». Ce nouvel élan est à mettre au crédit de son président Alain Briand, qui se montre très actif au sein de la vie locale. **L'atelier couleurs** qui se réunit tous les mardis soirs à partir de 20h30 dans l'appartement au-dessus de la Poste. Très actif en 2015 en participant à de nombreuses manifestations locales (*dont le Printemps des arts*), l'association de peinture et de dessins présidée par Michel Lecomte se porte bien. Renseignements : 05 55 85 90 36. Tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois (*y compris l'été*), la municipalité et l'association Ciné + proposent des **soirées cinémas** au foyer rural Pierre Demarty. Il s'agit de films récents ayant eu un succès en salle. La 3D est même désormais possible à Beynat ! Une petite équipe de bénévoles anime ces soirées et vous encourage même à les rejoindre. (*Renseignement au 05 55 85 97 82*). L'association « **Dansons la capucine** » est une association qui contribue aux loisirs des tout-petits puisqu'elle organise des anniversaires sur demande (*contact Virginie Laforge au 06 87 84 12 28*), le **Tarot-club** du canton de Beynat présidé par Hervé Humez est quant à elle une association au fonctionnement intercommunal avec des tournois organisés dans les communes du Pays de Beynat. Contacts : 05 55 85 59 49. Citons enfin les traditionnelles activités **pêche** (*Roland Charbonnel au 05 55 28 80 30*) et **chasse** (*Joseph Courdier au 06 70 43 37 08*).



Courir et marcher à l'ombre des châtaigniers

Le dimanche 16 août, a eu lieu sur le site de Miel la 7^{ème} édition de la journée sport nature des châtaigniers avec au programme deux trails (17 et 32 km), du VTT (17, 32 et 50 km) et une promenade gourmande sur le principe « *une étape, un plat* » qui en était à sa deuxième édition.

Cette journée était une nouvelle fois organisée par l'Union des Associations Sportives de Beynat, Les Amis de Beynat (*pour la randonnée gourmande*) avec le soutien logistique et technique de la municipalité pour l'ensemble des épreuves.

Pas moins de 500 participants se sont élancés à pied, en courant ou à vélo sur les chemins et sentiers de Beynat et des communes voisines (*Albussac, Ménoire, Neuville et Serilhac*). Inscrits au challenge MLK sport des trails les deux épreuves de courses à pieds sont très appréciées des trailers de la région et au au-delà. Ils proposent des parcours à la fois

accessibles mais avec de belles difficultés.

Tout en relance, ils ne laissent que de peu de répit aux coureurs. Richement dotés en ravitaillement et en point d'eau, jalonnés de nombreux signaleurs, ils sont à la fois éprouvant mais sécurisant dans leur concept. L'organisation ne laisse rien au hasard et la sécurité des participants est assurée de bout en bout. L'atout majeur de ces circuits c'est qu'au-delà de l'aspect technique et sportif, ils offrent des vues et des paysages magnifiques. Ils sont un dépaysement et une découverte permanente. Constat que peuvent également faire les vététistes et les marcheurs, ces derniers pouvant même « *prendre le temps* » d'admirer, tout en mangeant des produits du terroir, les multiples panoramas !

Avec plus de 60 bénévoles, la journée sport nature des châtaigniers est la manifestation qui avec la fête de la châtaigne ras-



semble le plus monde pour son organisation. En début d'année 2016, il sera procédé au bilan de l'édition 2015 avec la remise des chèques aux associations ayant fournis des bénévoles.

Site internet :

www.trail-chataigners.com

Résultats 17 km

1^{er} Sylvain Degand (1h 17m 41s)

2^{ème} Guy Bréchet (1h 17m 48s)

3^{ème} Kevin Godin (1h 18m 18s)

Résultats 32 km

1^{er} Thierry Breuil (2h 18m 48s)

2^{ème} Benoît Sablayrolles (2h 22m 21s)

3^{ème} Davy Cotton (2h 33m 24 s)



Le RCM a fêté ses 30 ans ! Le samedi 29 août, le Rugby-club de Miel a fêté ses trente ans en organisant une journée placée sous le signe de la bonne humeur. C'est sous un soleil radieux et sur la pelouse du stade de Miel qu'a débuté cet anniversaire, avec la rencontre entre le RCM et Chameyrat. Ce match a été suivi d'un vibrant hommage à Joël Bessou et Tony Magne, les membres fondateurs du club disparus bien trop tôt.

Après la pause repas, la journée s'est poursuivie avec charme et engagement avec un match opposant les filles des Myosotis de Tulle à celles de Saint-Privat (*victoire des*

Tullistes). Place ensuite au rugby à 7 avec le RCM opposé à nouveau à Chameyrat, puis pour clore cette série de match, Argentat face à Egletons en match de gala.

Les scores et les résultats de ces rencontres n'ont que bien peu d'importance au regard du plaisir procuré par le fait de se retrouver et de jouer ensemble

dans un esprit de fête propre au monde de l'ovalie. Cette journée se termina autour d'une paella qui rassembla près de 200 personnes.

La tombola organisée par le club pour l'occasion a vu la chance sourire à Roland Chamard, Stéphane Guyennet et Rose Annabel. Depuis cette fin d'été, la saison régulière a repris pour les rouges et noirs en 4^{ème} série territorial avec plus ou moins de réussite.

Hors des terrains, et hormis les 30 ans, le club reste très actif et a notamment organisé une nouvelle fois le repas de la fête de la châtaigne au gymnase.

L'élan pongiste au niveau national

L'élan pongiste du Pays de Beynat est un club intercommunal de tennis de table. Il accueille des joueurs de tous âges en compétitions officielles par équipe (*niveau départemental, régional et national*), en compétitions individuelles (*niveau départemental, régional et national*) comme des pratiquants en loisir. Doté d'une solide organisation interne et d'un projet pour l'avenir, l'EPPB a récolté le fruit de son travail en parvenant pour la deuxième fois de son histoire à atteindre le niveau national. Outre la montée en Nationale de l'équipe fanion, on peut noter aussi la montée en D1 d'une des 2 équipes de D2 et le maintien pour les autres équipes ; sans oublier une très belle 2^{ème} place en championnat jeunes avec la paire Clément Tronche/Théo Da Silva.

La saison 2014-2015 fût d'une manière générale excellente avec de très bons résultats sportifs aussi bien en individuels qu'en équipes : l'EPPB a glané deux titres de champions de la Corrèze remportés par Vincent Delchier et Thomas Ceaux et deux belles troisièmes places en féminines pour Marie Larivée et Ludivine Heusicom. Le club possède d'ailleurs dans ses rangs en la personne de Théo Mardon le tenant du titre de champion du Limousin et le vice-champion qui est Vincent Delchier.

L'élan s'adjuge également La Coupe de la Corrèze remportée par la paire Laurent Grèze/Romain Bordas. Sans compter les critères individuels où les participants EPPB disputent les 1^{ères} places à chaque fois. Les entraînements ont lieu de 17h30 à 19h30 au gymnase pour l'école de tennis de table, le lundi soir à 20h à Aubazine le vendredi soir à 20h à Beynat pour les seniors et certaines compétitions. Les matchs de régionales et national ont lieu habituellement les samedis après-midi

**Contact : Didier Beillot (secrétaire) : 06 81 79 41 48 ou secrtaire@eppb.org.
Tout savoir sur le club sur sa page facebook et sur www.eppb.org**



L'offre sportive à Beynat c'est aussi...

Le **Beynat judo club** au foyer rural Pierre Demarty le mardi et vendredi de 17h à 19h. Cette association présidée par Stéphanie Nadal est également très impliquée dans la vie locale. Renseignements : 05 55 85 92 34. **La Gym danse Volontaire** présidée par Saliha Fialip a lieu au foyer rural Pierre Demarty le mercredi de 16h45 à 20h15 pour les enfants, ados et adultes et de 14h à 15h les lundis pour la gym douce. Le spectacle de fin d'année de l'association s'est déroulé le 6 juin devant une salle comble. Renseignements : 06 32 51 47 10 ou 06 77 17 98 56. **Le Handball-club du Pays de Beynat** : l'activité handball se déroule au gymnase le mardi de 17h à 20h et le mercredi soir à partir de 20h. Le club dispute des matchs en loisirs environ deux fois par mois (*à domicile ou à l'extérieur*). Cette association présidée par David Charrier se développe et se structure. Renseignements : 06 07 16 92 16. Le **Tennis club Beynat/Le Coiroux**, présidé par Jean-Daniel Grandchamp, est né il y a deux ans de la fusion entre le Revers-club beynatois et le Tennis club du Coiroux. Il s'entraîne et joue soit sur les courts de tennis du site de Miel, soit au gymnase le samedi ou le dimanche. Par ailleurs, l'école de tennis animée par Marc Blut a lieu le samedi matin au gymnase. Les résultats sont bons en individuel tout comme en équipe. Le **badminton** avec l'association « *La plume beynatoise* », présidée par Frédéric Flura, permet aux ados et aux adultes de s'adonner en loisirs à ce sport à la fois tonique et agréable. L'activité se déroule au gymnase les lundis et vendredi de 18h à 20h. Deux à trois tournois sont également organisés dans l'année. Renseignements au 06 78 84 66 55. **Le Qi Gong et le yoga** sont deux disciplines que l'on peut pratiquer à Beynat au foyer rural Pierre Demarty respectivement le mardi de 10h à 12 h et de 18h à 20h le jeudi, dans les deux sous la houlette de la professeur Ghislaine Corbanie qui peut vous renseigner au 05 55 91 92 39. Pour finir citons les **Jeunes Sapeurs Pompiers** qui pratiquent beaucoup de sport et qui recrutent régulièrement (06 49 53 65 00) et les **paramoteurs** qui après un long sommeil sont à nouveau actifs (06 86 51 69 35).



L'AS Beynat va de l'avant

L'AS Beynat est un club dynamique. Avec sa centaine de licenciés (*dont 33 à l'école de foot*), il est composé de 6 équipes de jeunes (*en entente ou non avec des communes alentours*), une équipe féminine et trois équipes masculines. Après une saison 2014-2015 très réussie qui a vu l'équipe fanion accéder à la première division de district, assurant ainsi une deuxième montée consécutive. La saison en cours est un peu plus compliquée mais l'objectif reste néanmoins de figurer le plus haut possible et pourquoi pas d'espérer une troisième accession, cette fois en Promotion de Ligue. On retiendra aussi le beau parcours de cette équipe en Coupe de France qui a atteint le 4^{ème} tour, non sans avoir réussi l'exploit d'éliminer Nexon (PL), Nieul (PH) et Aix-sur-Vienne (DHR) !

La qualité du collectif et des individualités, des recrues de talent et un coach attentif font que l'ambition est permise même si c'est sur le terrain qu'elle doit continuer à s'exprimer. Quant aux féminines et aux équipes réserves B et C (*respectivement en 3^{ème} et 4^{ème} divisions*), elles s'attachent avec brio à faire honneur aux couleurs et aux valeurs du club. L'association est également fortement impliquée au sein de la vie locale et participe à de nombreuses manifestations extra sportives : Marchés de pays, trail des châtaigniers, fête de la châtaigne, loto du téléthon, soirées, Noël, repas... Par ailleurs le club a permis au mois de septembre à une trentaine d'enfants de l'école de foot d'aller à Bordeaux pour voir un match de l'équipe de France de football (*France-Serbie*), et ce grâce à la participation financière du Beynatois Dominique Moitié.

Fête de la châtaigne : une nouvelle édition à succès



Le dimanche 18 octobre a eu lieu à Beynat la 23^{ème} édition de la foire primée départementale de la châtaigne et du marron. Plusieurs milliers de visiteurs ont afflué dans la cité du cabas, noircissant de monde les rues et les places, pour ce traditionnel hommage au fruit de « l'arbre à pain »

Cette année, la gratuité des entrées a été fort appréciée et a contribué à la réussite de cette édition, la première pour le nouveau président Christian Minos qui a pris le relais de Pierre Mily, que tout le monde remercie pour ses longues années d'investissement. Christian Minos, fort de son expérience à la mairie de Brive a œuvré depuis plusieurs mois en tant que véritable coordinateur, fédérant les bénévoles au sein de commissions de travail clairement établies. Le résultat fut à la hauteur des espérances puisque la manifestation, version 2015 restera dans les annales.

Coté animations, de très nombreux exposants étaient présents dans les rues et sous chapiteaux. De même qu'une dizaine de producteurs de châtaignes, marrons et blanchies. À ce propos, les lauréats du concours primé

ont été largement récompensés par les officiels présents ce jour là et par les partenaires au premier rang desquels le Crédit Agricole Centre-France. Malgré les difficultés rencontrées ces derniers temps par les castanéiculteurs, il y avait malgré tout près de 1 200 kilos à la vente dont la moitié en châtaignes blanchies.

Dès l'installation des stands, le jury du concours coordonné par la chambre d'Agriculture de la Corrèze a prélevé des échantillons, les a analysés (selon différents critères) et a rendu son palmarès pour l'édition 2015.

Dans la catégorie « châtaignes », premier grand prix d'excellence remis à Daniel Bossoutrot (*Sainte-Fortunade*). Le grand prix d'excellence revient à Raymonde Gorse (*Albussac*). Le premier prix d'excellence a été décerné à Isabelle et Richard Rouanne (*Le Chastang*). Le prix d'excellence revient à Lionel Jubertie (*Albignac*) tandis que le grand prix d'honneur est décerné à Éric Comby (*Concèze*).

Dans la catégorie « marrons », premier grand prix d'excellence pour Isabelle et Richard Rouanne (*Le Chastang*) et grand prix d'excellence pour Lionel Prengère (*Beynat*).

Dans la catégorie « châtaignes blanchies », premier grand prix d'excellence pour Patricia et Jean-Paul Tronche (*Lanteuil*) ; grand prix d'excellence pour Daniel Bossoutrot (*Sainte-Fortunade*) ; Premier prix d'excellence pour Isabelle et Richard Rouanne (*Le Chastang*) ; prix d'excellence pour Gilbert Mesturoux (*Palazinges*) ; grand prix d'honneur pour Lionel Jubertie (*Albignac*) et prix d'honneur pour Eric Comby (*Concèze*).

Par ailleurs un grand prix d'ensemble a été remis à Isabelle et Richard Rouanne (*Le Chastang*) et des prix spéciaux ont été décernés à la délégation du Portugal *Judia*, ainsi qu'aux associations suivantes : *Les cabas de Beynat*, *Dansons la capucine*, *la LPO* et *les croqueurs de pommes*.





Concours de soupe avec M. Mouly.

De nombreuses animations...

Comme de coutume, le Pôle culturel n'a pas désempilé et les auteurs régionaux ont pu échanger toute la journée avec une multitude de lecteurs. Les associations et expositions annexes à cet espace littéraire ont elles aussi connu un franc succès, comme la généalogie ou encore le cabas de Beynat.

Place de la Poste, le pôle enfant (*mini-ferme, atelier soupe, maquillage*) et les vieux métiers ont attiré aussi un public nombreux. Nombreux furent aussi les repas « *châtaignes* » servis dans les restaurants, cafés et par l'association du rugby au gymnase, preuve de l'intérêt culinaire porté à ce fruit d'automne.

Dans les rues, la banda de Souillac et le groupe folklorique Icoranda

ont apporté une note musicale et festive des plus remarquées ! Le manège de chevaux de bois, immuable dans son authenticité a accueilli les jeunes enfants !

Les confréries de la châtaigne de Beynat et de Carrazedo (*Portugal*) ainsi que celle de la pomme du Limousin ont procédé à des intronisations et à des défilés.

Enfin, la chambre d'agriculture, Invenio et le comité du noyer et du châtaigner ont assuré l'aspect technique de la manifestation avec des conseils avisés aux arboriculteurs en herbe.

La manifestation s'est achevée comme le veut la tradition par le découpage et le partage du gâteau géant à la châtaigne, juste après que soient divulgués les noms des gagnants de la tombola.

À l'année prochaine, pour la 24^{ème} édition le 16 octobre 2016



Quelques mots sur la Confrérie des gourmets de la châtaigne

L'activité principale de la confrérie est de se comporter en fervente ambassadrice de la châtaigne, à l'occasion de la fête à Beynat bien sûr où elle procède à de nombreuses animations (*intronisations, défilés, rassemblements*), mais aussi et surtout à l'extérieur, lors de ses nombreuses sorties. À ce titre la confrérie a participé à plusieurs grands rassemblements confrériques, comme par exemple durant le printemps à Collonges la Rouge avec le chapitre de la confrérie mycogastronomique de Brive, ou encore au cœur de l'été le 16 août à Nailhac près de Hautefort (*Dordogne*) lors de festivités estivales autour de la noix du Périgord. Ce jour-là, une partie de la confrérie était restée à Beynat pour participer à la promenade gourmande. Par ailleurs en 2015, l'association a fait l'acquisition d'une « *marronnnette* » performante, grâce à diverses aides et subventions. Cette machine en forme de locomotive comporte deux cylindres (*deux corps de chauffe*), un bac de stockage et un autre maintien en température. Dès lors, avec le renfort de valeureux chevaliers intronisés lors de la fête de la châtaigne, les sorties et les sollicitations se sont enchaînées : Cosnac, foire du livre de Brive, Thégra, Saint-Clément, Ussel... et les foires grasses, tout un programme de promotion concrète pour les marrons grillés de Beynat.

Beynat en fête ... toute l'année !

En dehors de la fête de la châtaigne qui est la manifestation la plus importante de la commune, rassemblant plusieurs milliers de visiteurs (voir dossier par ailleurs), il n'en demeure pas moins vrai que Beynat vit toute l'année au rythme de temps forts purement festifs organisés par les associations et la municipalité.



Tout d'abord au mois de mai avec deux rendez-vous importants. Tout d'abord le 1^{er} mai avec la foire aux fleurs et aux volailles organisées par l'association des commerçants et artisans.

Plus d'une quarantaine d'exposants, des animations en tout genre, la pesée du cochon, de la musique de rue, un casse-croûte sous chapiteau font de ce premier rendez-vous festif de l'année un moment très attendu et bien suivi. Ce fut encore le cas cette année malgré une météo défavorable.

Puis c'est ensuite au tour de la fête votive qui s'est déroulée le 10 et 11 mai d'animer le bourg. Des attractions foraines, une soirée au foyer le samedi soir, un vide grenier et un défilé de chars en musique le dimanche sont des incontournables qui attirent une foule nombreuse dans les rues.

Organisée par le comité des fêtes qui cherche de plus en plus à y associer une jeunesse beynatoise en demande (*notamment pour les aubades*), la fête votive est incontournable et son succès demeure intact.

En juin, les commerçants et artisans ont organisé leur « fête de la musique » sur la Place du Souvenir, avec l'aide du Beynatois Bruno Bérue. Chants, musiques, danses et bonne humeur ont rythmé cette chaude soirée articulée autour du principe de la scène ouverte.

Durant l'été, les marchés de producteurs de pays qui ont eu lieu tous les mardis de 17h à minuit

entre le 7 juillet et le 25 août ont rythmé plus que jamais le cœur du bourg. Produits du terroir, buvette, frites, crêpes, tables dressées pour déguster les achats, orchestre de variétés pour danser sans modération, soleil et chaleur, tout était rassemblé pour faire de ces marchés de producteurs pays de purs instants de fête. La canicule a modifié le comportement des visiteurs qui sont arrivés un peu plus tard et ont privilégié les rafraîchissements aux plats ou boissons chaudes.

Plus de 24 associations ont participé à l'organisation de ces marchés ; un bel exemple de collaboration inter-associative.

Enfin, il est également légitime d'évoquer ici le forum intercommunal, véritable « fête des associations » qui s'est tenu au gymnase le 12 septembre dernier.

Cette journée organisée par la municipalité a regroupé près de 27 associations communales et intercommunales, constituant un record depuis sa création en 2005.

Stands d'informations, animations, annonces, démonstrations, apéro musical, repas tiré du sac, ont permis de créer du lien entre le monde associatif et la population (*en particulier les nouveaux habitants*), et de renforcer une nouvelle fois les relations et les coopérations entre responsables associatifs eux-mêmes.



Fête votive



Forum des Associations



Marché de producteurs de pays





L'actu
des
Villages

Plein « pots » sur le fleurissement !

Chaque année, chaque saison, nous faisons en sorte de fleurir notre bourg et panneaux de villages alentours. Cet effort de fleurissement nous a valu la récompense d'une fleur il y a maintenant quelques années. Cette année la rue de la mairie s'est vue dotée de superbes pots qui ont donné une perspective de rue fort agréable.

Outre l'agrément, cette installation a été également prévue pour dissuader les automobilistes à garer leurs voitures devant les portes d'habitations. Les retours et commentaires sur cet aménagement nous ont confirmé notre désir commun de préserver notre bourg agréable et accueillant.

Merci au service technique et plus particulièrement à Jean-Pierre Bouyt, toujours garant d'un magnifique fleurissement.

Un repas des voisins à Puy de Noix

Le dimanche 6 septembre, s'est déroulé le 7^{ème} repas des voisins au village de Puy de Noix.

Les habitants de ce hameau ont à cœur de conserver cette journée d'échanges entre ceux qui tout au long de l'année prennent des routes différentes pour gagner leurs lieux de travail et aussi ceux qui y restent pour profiter de leur retraite.

C'est l'occasion de partager les tâches autour du four de Nicolas et Séverine, cuire le pain, les viandes et autres tartes salées et sucrées. C'est également l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux venus (*cette année Camille et Mickaël*) et pour les jeunes enfants très nombreux dans le village de jouer en toute sécurité.

Enfin cela permet d'imaginer et de concrétiser de nouvelles rencontres tout au long de l'année.



Puy de Noix.

La vie des amicales de nos villages

Les deux amicales villageoises de la commune se portent bien.

Présidée par Colette Chapelle, l'**amicale du Parjadis** compte une douzaine d'adhérents. Très active, elle propose toute l'année des repas mais aussi des ateliers dans sa salle polyvalente. Il s'agit de tricot et de jeux un samedi après-midi sur deux à partir de 14h30 et d'animations cuisine un vendredi par mois animés par Alain Briand et Lucile Bigand. L'association participe également à la vie locale, au téléthon et aux marchés de producteurs de Pays. **Rens. : 05 55 85 51 12**



L'**amicale d'Espagnagol** présidée par Pascale Jamet compte quant à elle une cinquantaine d'adhérents. Elle est également très active puisqu'elle propose régulièrement des manifestations dans sa salle mais aussi en extérieur. Outre la traditionnelle fête du pain qu'elle organise le premier week-end d'août et qui rassemble plus de 150 personnes autour d'un bon repas cuit au four, l'association organise aussi des soirées en tout genre (*belote, halloween*) En outre le 21 juin 2015, elle a innové en proposant une marche en soirée dans la campagne d'Espagnagol qui a réuni beaucoup de monde et qui sera reconduite en 2016. **Rens. : 06 80 36 01 20**



Concours communal des maisons fleuries

Le mardi 17 novembre a eu lieu à la mairie, la traditionnelle cérémonie d'annonce du palmarès du concours communal des maisons fleuries. Cette année, en plus des habituelles catégories « balcons » et « parcs et jardins », était également primée la catégorie « potagers ».

Palmarès 2015.

Catégorie balcons. 1^{ère} : Jacqueline Gouygou ; 2^{ème} : Eulogia Esteban ; 3^{ème} : Huguette Labouchet ; 4^{ème} : Marie-Louise Condamine et 5^{ème} : Marcelle Lacoste.

Catégorie Parcs et jardins. 1^{ère} : Georgette Lachaud ; 2^{ème} : Ginette Lherbeil ; 3^{ème} : Pierette Delbos ; 4^{ème} : Ginette Dussol ; 5^{ème} : Odette Coste et Michel Larivet ; 6^{ème} : Josette Reynier ; 7^{ème} : Denise Lacoste et 8^{ème} : Lucette Faure.

Enfin dans la **catégorie potagers**, c'est Odette Coste qui l'emporte.

L'écho des sections de Puy de Noix

Le **comité consultatif des Biens de section de Puy de Noix** présidé par Nelly Lapeyre, est constitué de: Michèle Vergne, Aurélie Trébié, André Gouygou, Tony Trébié, Didier Lecomte, Michel Aubertie, Didier Breuil, Sébastien Raulhac et Frédéric Santos.

Il s'est réuni 3 fois en 2015 (*avril/juillet/décembre*). La fonction du comité consultatif est de discuter de la façon dont les Biens de sections sont gérés par la municipalité. Il est rappelé que toute dépense afférant à la section de Puy de Noix est soumise et discutée au sein du comité consultatif avant d'être votée par le conseil municipal.

Les revenus de la section proviennent principalement des loyers de la carrière de Chargeanie, du pylône relais téléphonique et des loyers des terres agricoles. Il a été décidé de l'achat de matériel de réception : chapeau, tables et bancs. Ce matériel est à la disposition des habitants du village pour un usage collectif ou individuel.

Les actions concernant la valorisation du village, l'affouage (*coupe de bois*), l'aménagement paysager du village (*parcelle les Bussières*) et les aménagements historiques du village se poursuivent. Notons que Michèle Vergne et Arnaud Reynier (*conseiller municipal*) ont travaillé sur un chemin de randonnée passant par Puy de Noix permettant de découvrir l'espace dédié à la connaissance historique de la commanderie des Templiers, implantée en partie à Puy de Noix à partir du XII^e siècle (*cf. rubrique développement durable*).

Activités périscolaires

Zoom sur les ateliers



Depuis la rentrée 2014, le groupe scolaire les Lucioles s'est mis à l'heure de la réforme des rythmes scolaires. En particulier et pour les plus grands, de la GS au CM2, des activités périscolaires sous forme d'ateliers avaient été mis en place toute l'année sur 4 jours de 15h30 à 16h30, soit 4 fois 1 heure par semaine.

Des bilans intermédiaires ont été régulièrement conduits par le Comité Consultatif « Rythmes scolaires » réunissant intervenants, enseignants, parents d'élèves, élus.

Un bilan annuel a aussi été établi en mai dernier faisant état d'un programme riche, varié et entièrement gratuit : initiation au dessin d'art, au judo, à la poterie, à l'informatique, à la confection de cabas, à l'écriture, à l'anglais... Mais aussi aide aux devoirs, jeux sportifs, zumba, activités manuelles, ateliers cuisine ou encore échanges intergénérationnels à l'EHPAD... Pour les plus petits, le temps périscolaire correspond à la sieste puis à un goûter dégusté ensemble.

Ce bilan a également souligné l'excellent taux de fréquentation de ces ateliers animés par des bénévoles d'association, du personnel communal qualifié ou des professionnels relevant de différents statuts.

La réflexion engagée par le Comité Consultatif au mois de mai a permis également de suggérer une organisation hebdomadaire optimisée de

ces ateliers ludiques au rythme de 2 fois 1 heure et demie par semaine les mardis et vendredis de 15h à 16h30 pour les plus grands, la sieste et le goûter des plus petits restant inchangés.

Cet ajustement, accepté par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Corrèze, a permis, dès le mois de septembre 2015, de simplifier l'organisation matérielle des ateliers périscolaires sans remettre en cause la qualité du programme offert.

Ainsi, les 90 enfants concernés depuis cette nouvelle rentrée sont répartis en 10 groupes et participeront tout au long de l'année à l'ensemble des activités parmi les quelles : fabrication d'animaux en pâte à sel, en perles, poterie, origami, jeux collectifs, mandalas, création d'elfes, de tableaux 3D, d'histoires, mise en scène et création de décors, lecture d'histoires, land art, sports collectifs, jeux de rôle, chants, initiation à l'anglais et bien sûr confection de petits cabas de Beynat !

Sans oublier la participation de nos écoliers à la très réussie manifestation « Accordéon passion » à la fois en classe et sur le temps périscolaire.

Pour animer et accompagner tous ces groupes d'enfants, une équipe de 12 intervenants est à l'ouvrage et est aidée par Virginie Laforge qui coordonne tout le dispositif.

Qu'ils soient tous remerciés pour leur dévouement et la qualité de leur travail !

LES ANIMATEURS DES ATELIERS PÉRISCOLAIRES



Virginie LAFORGE
 Coordinatrice des
 activités périscolaires.



Blandine PRÉVERAUD
 Activités manuelles
 vie locale.



Cécile RENSON-THIRY
 Atelier d'anglais
 mini-school.



Coralie PELAZZA
 Atelier « Tour du Monde ».



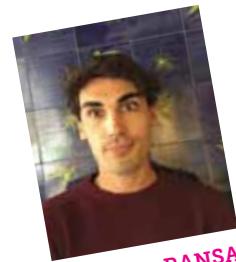
Éric PELAZZA
 Atelier « L'école du
 cinéma ».



Marie-Christine PORTOLAN
 Activité poterie.



Mélissa MARY-CATAN
 Activités manuelles
 sur le thème des animaux.



Sébastien RANSAN
 Sports & Loisirs.



Stéphanie GONCALVES
 Activités manuelles
 sur le thème des elfes.



Sylvie BROUSSE
 Assistante atelier poterie.



Valéria SAARB
 Atelier cuisine.



Alexandre MIRAMON
 Échanges
 intergénérationnels
 et activités sportives.



Activité fabrication
 de cabas de Beynat,
 avec les cabatiers
 et cabatières de
 l'association.





Au collège

Le collège Amédée Bisch de Beynat : un établissement dynamique !

Pour l'année scolaire 2015/2016, le collège de Beynat accueille quelques 170 élèves répartis en deux classes de chaque niveau (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) ainsi qu'une section ULIS accueillant 12 jeunes en insertion dans les classes générales. Une section sportive golf a vu le jour en 2015 et accueille 15 élèves des niveaux 6^{ème} et 5^{ème}.

Ils participent chaque semaine à 3h de perfectionnement en compagnie de leur professeur d'EPS. Quelques beaux temps forts sont venus ponctués cette année scolaire : une semaine du goût axée sur le bon et le bio, une veillée astronomie, un cross BBM et un cross départemental où se sont illustrés nombre de nos élèves, un concours littéraire qui a amené les élèves de sixième à rencontrer Florence JENNER-METZ et à participer à une journée à Limoges, la participation au défi robot, l'échange crée entre nos 5^{ème} et une classe de Ljubljana en Slovénie dans le cadre du dispositif e-twinning, un club jardin et un club théâtre qui s'est conclu par une très belle représentation au foyer rural Pierre Demarty ainsi qu'un concours d'orthographe qui a réuni 140 participants.



L'école des Lucioles en 2015

Le groupe scolaire Les Lucioles de Beynat compte en son sein pas moins de 146 enfants. 24 enfants en petite et moyenne section, 23 en grande section, 22 en grande section/CP, 24 en CP/CE1, 25 en CE1/CE2 et 25 en CM1/CM2.

Ils sont encadrés par 6 enseignants : Sandrine Maillard pour la petite et moyenne section, avec Nicole Rico en ATSEM ; Marie Christine Barry (également directrice de l'établissement) pour les moyennes et grandes sections avec Nathalie Borie comme ATSEM, Estelle Laval pour les grandes sections et CP avec Sylvie Brousse en ATSEM, Elsa Moine pour les CP/CE1, Francis Bedessem pour les CE1 /CE2 et enfin Christophe Barbier pour les CM1/CM2. Au niveau du matériel, des nouveautés en 2015 : le renouvellement du mobilier (*tables et chaises*) chez les moyennes et

grande sections, ainsi que l'arrivée d'un troisième tableau numérique.

En dehors du temps périscolaire les élèves ont participé à de nombreuses sorties et actions pédagogiques ou ludiques : Les concerts des JM France toute l'année à Beynat, la participation à la journée « Afrique » avec la confection d'un abécédaire, au festival accordéon/passion (*voir article par ailleurs*), la visite du musée du cloître et de la bibliothèque à Tulle, celui de l'homme de Néandertal à La Chapelle aux saints, la visite d'une ferme pédagogique, un voyage scolaire en Auvergne (CM2) mais aussi des sorties au parc d'accrobranches au parc Ouistiti, sur le site de Miel... Côté sport, les élèves ont participé à de nombreuses activités USEP dont le cross départemental à Ussel le 2 décembre.



18 décembre : Noël de l'école les Lucioles

Quant à l'association des parents d'élèves, elle est désormais présidée par Ophélie Grandchamp qui a pris le relais d'Élodie Dewerd-Dujardin. Elle a comme à l'accoutumée participé à la foire primée départementale de la châtaigne et du marron, ainsi qu'au Noël des enfants de l'école.

Contact : 05 55 85 59 72.



Les JM France

À Beynat, la délégation des JM France accueille les élèves du groupe scolaire « *Les Lucioles* », ceux d'Aubazine (2 classes par roulement), du RPI de Sérilhac-Le Pescher, et de Lanteuil. Les élèves de 6^{ème} du collège participent à un concert.

Voici les concerts proposés en 2015 : Le 13 janvier « *SHEHERAZADE* », le 20 mars, dans le cadre du « *Printemps des arts* », Les JM France ont proposé au public adulte le concert « *ANDANDO* », le 16 avril « *HARPALTO* », le 17 avril « *LE VOYAGE DE BOB LE GIGUEUR* » à Albi-gnac le duo corrézien Musiqu'à deux et le 22 mai « *LE VOYAGE DE CHLORIS* ».

La nouvelle saison 2015-2016 a commencé et a réuni les élèves le 7 octobre dernier pour assister au concert « *ROMANTIC SWING* ».

Lundi 30 novembre, les élèves de 6^{ème} ont été invités à rejoindre ceux des écoles primaires pour assister au concert « *PIPA POLO* ». La délégation JM France bénéficie des subventions des communes et de la Communauté de communes, ce qui lui permet de proposer un prix d'entrée modique, tout en supportant les frais de transport de certaines écoles. Le Conseil départemental a aidé la délégation à prendre en charge le concert *ANDANDO*, dans le cadre des « *spectacles vivants labellisés* ».



Dossier
Affaires
sociales



Solidarité et proximité

Épicerie sociale et solidaire

Lors de la campagne électorale de 2014, nous avons programmé la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire. Depuis plus d'un an, la commission des affaires sociales et de la jeunesse travaille sur ce projet, qui est devenu une préoccupation intercommunale. Et c'est ensemble que nous avons dessiné la philosophie du projet : vendre des denrées à petits prix aux plus démunis, favoriser l'insertion, les rencontres. Faire participer les bénéficiaires le plus possible pour les défaire de leur statut d'« assisté ».

Ce projet s'est étoffé progressivement avec l'idée d'y inclure un café/rencontre, ouvert à tous, ainsi qu'une boutique d'objets d'occasion également ouverte à tous, puis d'y associer des jardins partagés, et enfin de mettre en place des ateliers (*gérer son budget, cuisiner à moindre coût, économiser l'énergie et l'eau, faire un jardin...*). Notons qu'il y a également eu des rencontres avec :

- > le directeur du CAT pour envisager un travail concerté,
- > les personnes impliquées dans la mise en place de la ressourcerie de Meyssac, dans l'objectif de mutualiser les moyens.

C'est ensuite posée la question de la recherche d'un lieu : à l'unanimité, le choix s'est porté sur Beynat, assez central et déjà en place avec la Croix Rouge. Après le constat qu'il n'y a pas de locaux commerciaux en location, la recherche s'est portée sur des locaux en vente.

Une étude poussée et précise a été présentée à l'ensemble du conseil communautaire qui salue le travail réalisé mais émet des réserves. En effet, il semble inapproprié d'engager des travaux alors que les aides (*sous forme de subventions diverses*)

sont aléatoires, que le budget 2016 ne pourra pas prendre en compte ce projet social financièrement, et enfin, le devenir de la communauté de communes et les modifications qui prendront effet en 2017 nous amènent à repousser l'échéance de ce dossier.

À ce jour le dossier reste ouvert. La commission réoriente ses démarches pour démarrer le projet de façon plus modeste et l'étoffer au fil du temps.

En janvier 2015, le président de la Croix Rouge avait évoqué une nouveauté : l'épicerie ambulante. Nous avons alors convenu que la « *Croix Rouge sur roue* », c'est son nom, servirait les personnes sans ressources à leur domicile (*pour la plupart des retraités en grosse difficulté financière*), et que l'épicerie (*contre participation financière*) aurait ainsi tout son sens dans le bourg avec les activités associées.

Il va sans dire que notre projet va bien au-delà d'une simple distribution de denrées, mais cette possibilité pourrait nous permettre de franchir une première étape, puisque la destruction prochaine de l'ancienne caserne des pompiers pose la question du stockage et de l'accueil de la Croix Rouge et nous oblige à chercher des solutions pour proposer une réponse pérenne aux bénéficiaires de cette association. Le chemin est difficile, mais la motivation reste intacte.

Portage de repas

La communauté de commune a changé de prestataire au premier septembre 2014. Une campagne d'information a été mise en place pour faire connaître les intérêts de ce portage à domicile (*repas équilibrés, retour à l'autonomie...*) dont le fonctionnement est très souple : les périodes de livraison sont modulables en fonction des besoins. Malgré la diffusion de ces flyers, le nombre

de bénéficiaires reste assez faible. **N'hésitez pas à faire connaître ce service, et si vous souhaitez obtenir les détails du fonctionnement, vous pouvez vous adresser à Laura Phialy (*instance de coordination*) au 05 55 85 55 10.**

Actualité : accueil de réfugiés

C'est dans un contexte international particulièrement tendu que la France accueille de nouveaux réfugiés, des populations essentiellement originaires du Moyen Orient mais aussi de la corne de l'Afrique.

Alors que l'ensemble du Limousin devrait en recevoir 250, la Corrèze pour sa part tiendra lieu de terre d'asile à 83 personnes.

La commune de Beynat s'est portée volontaire pour accueillir une famille de réfugiés suite au courrier adressé par le Ministère de l'Intérieur à l'ensemble des mairies de France. Une décision prise en Conseil Municipal et pour laquelle a été créé un groupe de travail auquel participent l'ensemble des municipalités de notre communauté de communes. Le département ayant fait le choix de déléguer l'hébergement de ces populations réfugiées aux différents bailleurs sociaux, le logement vacant de type T5 situé dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, sur la route de Beaulieu a donc été choisi par Corrèze Habitat. Cet appartement n'étant pas meublé, chacun a pu contribuer à l'équipement de ce logement (*meubles, électroménager, vaisselle, linge...*) en réponse à l'article passé dans la presse. L'équipe municipale remercie chaleureusement les généreux donateurs, toutes les personnes qui se sont manifestées pour proposer leur aide, ainsi que tous les Beynatois, pour l'accueil qu'ils réserveront à cette famille lorsqu'elle rejoindra notre beau village.



La maison de retraite

L'EHPAD accueille 67 résidents. L'ensemble du personnel concourt à leur bien-être et assure leurs soins au quotidien. Afin que cet accueil soit de la meilleure qualité possible, il faut une prise en charge globale des résidents en prenant en considération, leur vécu, leurs souhaits, leurs pathologies. Il ne faut oublier aucun aspect, et notamment la sécurité.

Le personnel est formé régulièrement contre le risque incendie. Un exercice grandeur nature s'est déroulé le 10 octobre en collaboration avec le SDIS. Concernant le risque de pandémie, il est tout autant important de sensibiliser les résidents, le personnel et les visiteurs à l'hygiène, notamment à la désinfection et le lavage des mains, ceci pour éviter toute prolifération microbienne et donc de propagation.

Ainsi, le 5 mai dernier, il y a eu la journée « *mission mains propres* » afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la structure à l'importance d'une bonne hygiène des mains. La vie des résidents est rythmée par les animations qui occupent une place importante. En effet, l'EHPAD est le lieu de vie des résidents qui participent à des activités en fonction de leurs capacités et de leurs souhaits.

La journée débute par la lecture du journal le matin. Les après-midi sont consacrés à divers ateliers, décoration, mémoire, gym douce, cuisine, jardinage... De même, le mardi après-midi, un groupe d'enfants vient voir les résidents dans le cadre des activités périscolaires pour une activité autour du jeu. Ce rendez-vous, très attendu par les résidents, se termine par un goûter pris en commun et fort apprécié de tous.



Santé



Dr Sabin Sarb



Dr Régine Marin

Du nouveau à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Le Dr Sabin SARB, chirurgien-dentiste issu du centre dentaire mutualiste de la Mutualité française Limousin exerce à la maison de Santé de Beynat depuis la fin 2014 mais n'avait pas été encore présenté au sein de la clé des champs. D'autre part une deuxième orthophoniste a rejoint la Maison de Santé depuis le mois de septembre.

Il s'agit de Régine Marin, collaboratrice de Catherine Foucher. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Beynat rassemble à ce jour 25 professionnels de Santé, sans compter la société d'ambulances.



Le don du sang

Depuis le retour des collectes de sang par l'établissement français du sang en 2013, la mobilisation des beynatois ne s'est pas démentie ; jusqu'à 70 donneurs et 20 nouveaux donneurs en septembre 2014. Bravo !

Pour que générosité et solidarité ne soient pas de vains mots, nous ne pouvons que vous encourager à venir de plus en plus nombreux à ces collectes. En effet, si la Corrèze est un très bon élève en France pour le don du sang, sachez cependant que seulement 6,5% de notre population corrézienne en âge de donner son sang le font et qu'à Beynat, le pourcentage de donneurs est de 70% pour les femmes et... 30% pour les hommes ! Alors, continuons à nous mobiliser, à donner notre sang régulièrement, à diffuser l'information autour de nous, à nos familles, nos amis, nos connaissances, nos contacts et d'ores et déjà, notons **les prochaines collectes au foyer Pierre Demarty : le jeudi 25 février et le jeudi 2 juin, de 15h30 à 19h30.**

Du nouveau pour l'Office de Tourisme du pays d'Aubazine-Beynat en 2016

Tourisme

Grand changement depuis le 1^{er} janvier 2016 pour les cinq offices de tourisme du Pays de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne (Aubazine-Beynat, Argentat, Beaulieu, Collonges, Saint-Privat) qui se sont regroupés avec celui du Lot pour former l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne (EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial). En effet les élus du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne et les élus du Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Dordogne (Lot) ont choisi de mutualiser leurs moyens au service d'un territoire touristique pertinent et dans une logique de destination unique visible à l'échelle nationale (voire internationale) : La Vallée de la Dordogne



La Vallée de la Dordogne bénéficie d'un potentiel touristique fort de part la richesse de son offre : rivière classée par l'UNESCO réserve mondiale de Biosphère, grands sites du Midi Pyrénées, Plus Beaux Villages de France, produits du territoire identitaires... etc. Ce territoire représente : pour la partie corrézienne, la moitié de la fréquentation touristique du département de la Corrèze, soit plus d'un quart de celle de la région Limousin, et pour la partie lotoise, 30 % de la fréquentation du département du Lot.

Quelles conséquences pour notre Office de Tourisme du Pays d'Aubazine-Beynat ?

- L'Office de Tourisme du Pays d'Aubazine-Beynat est, depuis le 1^{er} janvier 2016, l'un des 16 bureaux d'information touristique (BIT) du nouvel Office de Tourisme Vallée de la Dordogne. Une Assemblée Générale Extraordinaire doit pendre acte de ce changement et procéder à la dissolution de l'association Office de Tourisme dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.
- Le personnel est devenu personnel de l'EPIC avec le maintien de tous ses avantages (*ancienneté, salaire*). Une redéfinition des tâches du personnel a été prévue afin que chacun(e) trouve sa place dans la nouvelle structure, en fonction de ses compétences et de ses aspirations.

- Les bureaux des 5 Offices de Tourisme de la Corrèze seront progressivement mis aux normes pour répondre aux critères de classement en catégorie I.

L'activité de l'Office de Tourisme du Pays d'Aubazine-Beynat en 2015

En vue de la création du nouvel Office de Tourisme Vallée de la Dordogne et afin de faciliter la réflexion du Syndicat Mixte Vallée de la Dordogne Corrèzienne (SMVDC), il a été décidé, dès janvier 2015, de recruter un « *coordinateur tourisme* ». Un appel à candidature a été lancé au niveau national et c'est Delphine Le Vézu, Directrice de l'Office de Tourisme du Pays d'Aubazine Beynat (OTPAB) qui a été retenue. Elle a pris ses fonctions le 15 février 2015. Pour pallier son départ, l'OTPAB a du procéder à un recrutement en CDD d'un an (en contrat aidé) à compter du 1^{er} avril 2015. Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015, L'OTPAB a donc fonctionné avec 1 CDI : Cécile Dherment et un 1 CDD (*en contrat aidé*) : Simone Mönningck. Toutes deux ont assuré le fonctionnement et les missions habituelles confiées à l'Office de Tourisme par la Communauté de Communes du Pays de Beynat : accueil, information, communication, promotion, animation et coordination. En 2015 l'OTPAB a accueilli et renseigné 9627 personnes.





Le développement de l'accueil presse (*accompagnement sur le terrain, mise en contact avec des partenaires locaux, envoi de photos et de documents...*) a permis d'obtenir des retombées importantes et une large visibilité : 8 pages sur la Corrèze, dont Aubazine, dans le magazine anglais lifestyle francophile LIVING FRANCE en septembre 2015 ; émission « *Les 100 lieux qu'il faut voir* » sur France 5 ; un sujet sur France 3 Pays de Corrèze en septembre, radios locales...

L'Office de Tourisme a également proposé des visites guidées pour les groupes toute l'année sur réservation : abbatale, Canal des Moines, jeu de piste et village d'Aubazine, églises d'Albignac et de Sérilhac, village de Beynat et atelier du Cabas de Beynat.

Les activités proposées durant la saison estivale 2015 ont rencontré un vif succès :

- Visites théâtralisées d'Aubazine, qui ont accueilli environ 300 visiteurs.
- Randonnées découvertes avec ateliers nature à Mémoire, Beynat, Lanteuil et Albignac,
- Circuits de géocaching à Lanteuil et Aubazine avec Terra Aventura, le géocaching Made in Limousin.

Bien entendu s'est poursuivie la collaboration avec les OT de la Vallée de la Dordogne Corrézienne : les Offices de Tourisme d'Argentat, de Beaulieu-sur-Dordogne, de Collonges-la-Rouge et de la Xaintrie. Une convention de partenariat, signée début 2015, a défini le plan d'action et la répartition des actions mutualisées. C'est ainsi que l'OTPAB s'est associé à la présence, fin septembre 2015, des 6 OT de la Vallée de la Dordogne au Festival de la Loire à Orléans (*plus grand rassemblement européen de la marine fluviale avec 650 000 visiteurs*).

**Nouvelle adresse
depuis le 1^{er} janvier 2016 :**
**Office de Tourisme
Vallée de la Dordogne**
www.vallee-dordogne.com

Numéro unique :
05 65 33 22 00



Dolmen de la « Cabane aux fées » à Bruguilles (Beynat).

En bref

La réforme territoriale des EPCI (Établissements Publics de coopération Intercommunale)

La réforme territoriale actuellement engagée par l'état par la mise en place de la loi NOTRe (*Nouvelle Organisation Territoriale pour la République*), prévoit de définir de nouvelles intercommunalités organisées autour de bassins de vie en relevant le seuil de population pour ces intercommunalités de 5 000 à 15 000 habitants à partir du 1^{er} janvier 2017.

Cependant, des dérogations sont prévues permettant d'adapter ce seuil pour les EPCI (*Établissements Publics de Coopération Intercommunale*) à faible densité démographique dont la Communauté de communes du Pays de Beynat fait partie avec ses 3 687 habitants. Notre EPCI devra donc évoluer en engageant une union avec d'autres communautés de communes. Les élus du territoire du Sud Corrèzien ont souhaité mettre en œuvre une réflexion permettant d'identifier et d'évaluer deux scénarii distincts, à savoir :

La formation d'un EPCI unique regroupant les 6 EPCI actuels que sont les communautés de communes du Pays d'Argentat, du canton de Saint-Privat, du canton de Mercœur, du Sud corrézien, celle des villages du Midi Corrèzien et la communauté de communes du Pays de Beynat. **Cet EPCI unique rassemblerait 24 780 habitants et serait conforme aux exigences de la loi.**

Ou la formation de deux EPCI (avec pour le coup une application de la dérogation démographique).

Un EPCI de 13 030 habitants, à l'ouest, composé de trois communautés de communes (*du Sud Corrèzien, des Villages du Midi Corrèzien, du Pays de Beynat plus la commune d'Altiliac, actuellement intégrée dans la communauté de communes du Canton de Mercœur*).

Un EPCI de 11750 habitants, à l'est, composé des trois autres communautés de communes (*du Pays d'Ar-*

gentat, du Canton de St-Privat et du Canton de Mercœur moins la commune d'Altiliac).

Le Conseil Municipal de Beynat, après en avoir délibéré, **s'est prononcé par 2 fois (le 28 mai et le 9 novembre 2015) en faveur d'une organisation à 2 nouveaux EPCI** conformément à la position adoptée par le Conseil Communautaire du Pays de Beynat

En date du 9 novembre, le Conseil Municipal a en outre décidé de donner un avis défavorable à la prescription du schéma départemental de coopération intercommunale qui proposait la fusion des 6 communautés de communes.

Ce choix est motivé par la pertinence des deux territoires cités plus haut, au regard de leurs bassins de vie, de leurs zones de déplacement appréciées par le taux d'occupation des emplois et le taux de stabilité des actifs, de leur taux d'équipement et du pouvoir attractif de ces derniers. Les élus ont également considéré que le choix de deux EPCI permettrait plus de proximité et respecterait au mieux les habitudes de travail et de collaborations qui existent déjà.

À noter également que le schéma départemental de coopération intercommunale prévoit également la fusion du syndicat intercommunal d'Équipement de la région de Beaulieu (SIERB), du syndicat mixte BBM eau et du syndicat mixte des eaux de Roche-de-Vic. Cette prescription est par contre bien accueillie tant la communauté de communes actuelle que par la municipalité.

Il est entendu qu'il ne s'agit là que de consultations et qu'au final, la commission va se réunir et c'est le Préfet qui décidera en derniers lieux des futurs périmètres de coopération intercommunale. Ceux-ci seront selon toute vraisemblance arrêtés au 31 mars 2016.





Actualité du SIRTOM : Bravo à tous !

La collecte et le traitement ordures ménagères est confiée au Syndicat intercommunal du SIRTOM de la région de Brive. L'augmentation régulière des déchets depuis plus de 40 ans oblige cette structure à s'adapter à cette évolution. L'action du SIRTOM de Brive en matière de tri a permis de détourner plus de 12 456 tonnes de l'incinération. Le mérite en revient aux ménages qui sont parvenus entre 2009 et 2014 à faire baisser de 30,59 % leurs ordures ménagères résiduelles ! Parallèlement à cela, la collecte séparée des emballages et du papier a augmenté de 86,21 %, celle du verre de 20,83 % et les déchèteries pour les encombrants ont été plus fréquentées (+ 19,05%). Le constat est positif puisque le coût des déchets par habitants est passé de 93,93 € à 84,25 €, soit une baisse de 10,31 %.

La tarification incitative est en vigueur depuis 2015. Elle apparaît sur la feuille d'imposition de la taxe foncière et permet de connaître aussi le montant de la part incitative. Le détail du calcul de la cotisation, trop long à détailler ici, est expliqué dans la revue du SIRTOM.

Rappelons que chacun peut choisir de s'équiper avec différents contenants (*hors bac individuel attribué en fonction du circuit de collecte*). Les volumes de contenants utilisés se cumulent pour calculer la part incitative. La production d'ordures ménagères est donc rapportée à un volume

total auquel s'applique un prix au litre (0,0099 € pour 2015). Ce dernier est fixé chaque année par délibération du comité syndical du SIRTOM.

Attention aux idées reçues ! Il n'y a pas un minimum de 26 levées de bacs par an. Le SIRTOM collecte toutes les semaines et comptabilise le volume du bac lorsque vous le présentez. Aucune notion de poids des ordures ménagères ne rentre en compte.

Quelques conseils : Sortir son bac plein lorsqu'il est présenté à la collecte, c'est bien son volume total qui est comptabilisé ; Trier plus en déposant les déchets recyclables en vrac dans les contenants de tri et dans les déchèteries ; et enfin composter les déchets fermentescibles. Ces derniers représentent 36 % des ordures ménagères résiduelles. Composter permet de diminuer le volume de vos contenants et permet de moins le sortir à la collecte, donc de réaliser des économies. Le compostage procure également un compost de qualité gratuite pour le jardinage domestique et réduit les nuisances des ordures ménagères résiduelles. Le SIRTOM propose des composteurs de 400 ou 600 litres. De plus, pour éviter tout gaspillage, un petit guide est disponible en mairie pour vous aider et vous sensibiliser. Pour toutes les modalités sur le compostage et autres infos conseils sur le tri en général, contacter le syndicat au 05 55 17 65 10

HABITAT : ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La communauté de communes participe au programme « Habiter mieux » qui vise à lutter contre la précarité énergétique. Si vous devez réaliser des travaux d'isolation, sachez qu'il existe différentes aides publiques.

Elles peuvent être allouées sous certaines conditions, notamment les conditions de ressources, mais également la nature précise des travaux que vous voulez entreprendre.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, des réponses adaptées à votre situation, contactez la Communauté de Communes du Pays de Beynat, Place du Marché.

Tél : 05 55 85 55 58

Au
quotidien



L'instance de coordination et ses ateliers

En bref

L'instance de coordination pour l'autonomie

Laura Phialy qui a remplacé Laetitia Larivée courant 2015 se tient à votre disposition et vous accueille à l'ICA de la communauté de communes du Pays de Beynat (05 55 85 55 10). Celle-ci a pour mission de répondre aux besoins des personnes de 60 ans et plus afin de les aider dans leurs tâches quotidiennes et de favoriser leur maintien à domicile. De plus, depuis la mise en place de la Maison de l'Autonomie, l'ICA est devenu le relais de proximité en faveur des personnes handicapées. Pour cela, différents services existent et nous nous efforçons de les améliorer jour après jour grâce à l'aide et au financement du Conseil Départemental : le point information, l'aide administrative, le service mandataire, le portage de repas, les animations, la coordination.



Gros plan sur les animations proposées :

LES ATELIERS

Art floral : Martine Bayol anime bénévolement et avec un grand talent ces ateliers bimensuels. Sur inscription et en petits groupes, le



Spectacle « Y'a d'la voix » du 26 novembre 2015

principe est simple : vous arrivez avec quelques éléments glanés dans la nature ou dans votre grenier (*Martine vous le précisera*), et vous repartez avec une décoration adaptée aux événements et fêtes de l'année, et le tout dans la bonne humeur.

Informatique : Stéphane Chapou, animateur et informaticien s'emploie à répondre aux demandes des participants. Chacun amène son ordinateur portable, et peut ainsi avancer avec ses repères, concrètement. Les cours ont lieu les mercredis ou vendredis selon le niveau.

Ateliers proposés par la MSA : Dès qu'un groupe de demandeurs d'une douzaine de personnes minimum est constitué, Renée Champ ou Lucile Bigand assurent l'animation sur les thèmes sui-

vants : bien vieillir, la mémoire, la prévention des chutes, l'éducation thérapeutique et la nutrition santé senior.

Un voyage : Cette année, un voyage d'une journée a été organisé le 8 septembre, en partenariat avec les services sociaux de Meysac et Beaulieu. Une quinzaine de Beynatois ont ainsi pu faire une excursion entre l'Aveyron et le Tarn. Ils ont visité Najac, l'un des plus beaux villages de France, dégusté un déjeuner « terroir », puis ont fait un tour en petit train pour apprécier les hauteurs de Cordes-sur-Ciel. Et pour le bonheur des participants, le beau temps était de la partie : une journée réussie !

Le spectacle de fin d'année

Cette animation gratuite et organisée par la communauté de communes, a pour objectif de permettre aux personnes isolées de sortir, (*transport depuis leur domicile assuré pour ceux qui en font la demande*) et de leur proposer un moment convivial et heureux. Le 26 novembre après-midi, « Y'a d'la voix » est venu au foyer rural Pierre Demarty pour offrir un spectacle de chant et de magie. Les participants se sont régalés de la traditionnelle bûche et autres friandises, et ont pu danser et profiter de l'ambiance festive.



Du nouveau à l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Depuis le mois de septembre, Sébastien Ransan est le nouveau référent du site de Beynat de l'accueil de loisirs multi-sites (*Beynat/Aubazine, Meyssac et Tudeils*), accueil coordonné par Isabelle Terrieux. En ce sens il a pris le relais d'Aurélia Dru-liolles, qui avait provisoirement pris en charge le site de Beynat suite au départ de Virginie Laforge.

Cette dernière, appréciée de tous les enfants et des animateurs, s'est investie durant de longues années au sein de l'ALSH de Beynat. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée. Passionné de sport, Sébastien Ransan touche à tout dans ce domaine. Il s'est formé au métier d'animateur en obtenant un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Il anime et encadre à présent sur le site de Beynat, une équipe dynamique, débordant de projets et à votre écoute.

N'hésitez pas à venir les rencontrer et visiter le centre de loisirs afin de découvrir les différents espaces équipés pour le confort et le plaisir de nos enfants : une grande salle de jeux, une salle de repos pour les tous petits, une cuisine équipée avec un réfectoire où les enfants



prennent leur repas et où des ateliers cuisine leur sont également proposés, et bien sûr des sanitaires adaptés. Les enfants disposent également d'un jardin avec des jeux sécurisés. Enfin en période estivale, des sorties régulières sont organisées au Lac de Miel : la baignade est une activité très prisée !

Le Centre d'accueil de loisirs, peut accueillir les enfants les mercredis après-midi et pendant les périodes de vacances scolaires.

Si vous êtes intéressés par ce mode de garde fonctionnant les mercredis après-midi et pendant les périodes de vacances scolaires, vous pouvez demander un dossier d'inscription au secrétariat de Meyssac : 05.55.84.02.12 / clshbbm@wanadoo.fr ou venir directement rencontrer les animateurs qui vous réserveront le meilleur accueil !

Le R.A.M (Relai d'Assistants Maternelles)

Le Syndicat Vallée de la Dordogne Corrézienne ayant la compétence Petite Enfance gère de fait les crèches mais aussi le Relais Assistants Maternelles (RAM) sur le territoire de Beau-lieu Beynat Meyssac (BBM) Pour le secteur de la communauté de communes du Pays de Beynat, c'est Lanteuil qui a été choisie pour accueillir la crèche en raison de sa situation sur l'axe domicile/travail de la plupart des habitants. Cette situation a conféré à cette commune un statut privilégié de référence pour le secteur Petite Enfance du territoire BBM.

À l'origine cette structure disposait de locaux pour le RAM, mais très vite la montée des effectifs accueillis ont amené les élus à rétrocéder ces locaux à la crèche pour ses besoins.

Il a été dans un premier temps fait le choix d'un RAM itinérant, mais le coût trop élevé pour le service rendu et le départ de l'animatrice fin 2013 ont agité comme des obstacles à cette

solution. Il fallait que les élus réfléchissent donc rapidement à une nouvelle organisation ; étant entendu que pendant ce temps, les nounous du sud du territoire BBM se tournaient naturellement vers une structure du Lot frontalier.

La qualité du service Lotois faisant l'unanimité, les élus ont décidé de mettre en place un point d'accueil RAM pour le nord du territoire BBM à Lanteuil et de conventionner avec la structure lotoise pour la mise à disposition de l'animatrice et ce pour un coût plus acceptable.

Le choix pour l'implantation du RAM s'est porté sur la salle de convivialité de la résidence Joseph Corrèze dont les résidents ont bien voulu accepter un partage en bonne intelligence.

Ce local est aujourd'hui dédié au RAM la journée du vendredi. L'animatrice, Educatrice de Jeunes Enfants, Maeva Caselli consacre les matinées aux animations bébés nounous et les après

La crèche de Lanteuil

Au Pays de Beynat, la natalité se porte bien ! Alors, tous ces enfants ont besoin de structures pour les accueillir. La commission des affaires sociales gère tout ce qui est relatif à la petite enfance, qui est une compétence de la communauté de communes. La crèche qui reçoit les beynatois est située Route de Noailhac à Lanteuil. Le « *Multi Accueil Bébé Aime* » est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et accueille les enfants entre 10 semaines et 6 ans. (*Périodes de fermeture 2 semaines en août et une à Noël*).

Bébé Aime Lanteuil propose les types d'accueil suivants : 1 jour par semaine, de 2 à 5 jours par semaine, par demi-journée, à l'heure, ou entre 12h et 14h avec repas.

Il dispose d'une capacité d'accueil de 22 enfants et 6 animatrices de la petite enfance y travaillent pour encadrer ces bambins. Des sorties et animations sont adaptées à chaque tranche d'âge. Il faut noter que la structure est également apte à accueillir des enfants souffrant de handicaps.

Comment faire pour inscrire son enfant ? Vous pouvez prendre contact directement avec le « *Multi Accueil Bébé Aime* » au 05 55 22 84 39

Il y a 3 commissions d'attribution par an, et pour déposer une demande vous devez obligatoirement résider dans l'une des communes de la communauté de communes. Les places sont attribuées en fonction des disponibilités bien sûr (*plages horaires libres, capacité non atteinte*), mais d'autres critères sont également pris en compte (*situation familiale, professionnelle*).

mi à son rôle d'accueil et à l'administratif. Aujourd'hui ce service a pris une ampleur importante, plus de 15 bébés se rencontrent chaque semaine pour des activités adaptées ; les nounous peuvent échanger sur leur pratique et ont trouvé une aide à leur professionnalisation.

Lanteuil, référence du territoire en matière de Petite Enfance affiche sa fierté de voir ses structures envahies par des BEBES

Contact RAM au Syndicat Vallée de la Dordogne Corrézienne. Maeva Caselli : 06.43.81.25.73 / 05.55.84.01.69

Infos citoyenneté

Inscription sur les listes électorales de la commune

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, en se présentant au secrétariat de la mairie avec pièce d'identité, justificatif de domicile ou titre de propriété ou avis d'imposition.

Le parcours de citoyenneté

Tous les jeunes français entre 16 et 25 ans doivent obligatoirement accomplir les démarches nécessaires relatives au recensement militaire soit en se présentant à leur mairie de domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents ou en créant un compte sur www.mon.service-public.fr

Services Plus, en faveur de l'emploi

L'association argentacoise « Services plus » va ouvrir une permanence à la Maison du Département de Beynat. Sa mission est de répondre à la demande des utilisateurs (*particuliers, entreprises, commerçants, collectivités et associations*) en mettant à disposition ses salariés. Ces derniers interviennent dans différentes tâches : aide à domicile, manœuvre en entreprise, manutention, nettoyage de locaux.

Renseignements : 05 55 28 17 66

Carte Nationale d'identité

Rappel sur la durée de validité de ce document : depuis le 1^{er} janvier 2014, toutes les cartes d'identité pour personnes adultes, établies à partir du 1^{er} janvier 2014 sont valables 5 ans de plus soit au total 15 ans. Pour les personnes mineures (*moins de 18 ans*) les cartes d'identité restent valables 10 ans.

Usage du feu

L'arrêté préfectoral du 7 avril 2015 est venu modifier le décret du 11 juillet 2011 qui lui-même modifiait l'article R541-8 du code de l'environnement. À titre de rappel, il est interdit, toute l'année, qu'elle que soit la période de brûler des allumettes, cigares, cigarettes ou autres matières incandescentes qui ne seraient pas totalement éteintes ; de brûler à l'air libre des produits et matières tels que palettes, produits pétrochimiques, câbles, cartons, papiers, etc. ; de brûler des végétaux sur pied (*sauf désherbage thermique et dérogations*) ; de brûler des déchets ménagers, y compris dans des incinérateurs individuels et de lâcher des lanternes volantes. S'il est autorisé au titre de dispositions particulières, le brûlage des déchets verts, forestiers ou agricoles, ne doit être pratiqué par des particuliers et les professionnels que dans les conditions suivantes : les végétaux doivent être secs, le foyer doit être situé à 50 m minimum de tout point sensible (*habitations, bâtiments, routes, conduites de gaz*), le sol doit être mis à nu autour des tas sur une largeur de 10 m minimum (*30 m pour les tas de plus 3 m de diamètres*), le vent ne doit pas être trop fort, des moyens de lutte contre le feu doivent être à proximité tout au long du brûlage et le feu doit être allumé entre 10 et 16h30 (*flammes éteintes*)

Désormais, les déchets verts, qu'ils soient produits par des ménages ou des collectivités territoriales sont assimilés à des déchets ménagers. Leur brûlage est donc interdit. Aucune dérogation n'est possible. Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2013 portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Corrèze. (Sur le site de la préfecture ou en mairie).

Location des salles

Si vous souhaitez réserver une des trois salles polyvalentes de la communes (*Le Parjadis, le foyer rural Pierre Demarty, Espagnagol*), vous pouvez contacter Yann Lomenech ou Alexandre Miramon au 05 55 85 97 82.

Collecte des ordures ménagères

Les bacs marron pour la collecte des ordures ménagères sont relevés tous les vendredis après-midi, sortie du bac avant 11 h (*il est conseillé de ne les sortir qu'une fois sur deux*). Les bacs jaunes pour la collecte du tri sélectif (*uniquement dans le Bourg*) sont relevés les mardis après-midi tous les 15 jours. Si le jour de collecte tombe un jour férié, la collecte est systématiquement reportée ou avancée au mercredi de la même semaine. Nous vous rappelons que les foyers ne disposant pas de conteneurs peuvent se munir d'un badge pour accéder aux colonnes enterrées à l'entrée du Bourg.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de mairie.

Horaires de la déchetterie

Contact : 05 55 85 96 22

LUNDI	14 h - 18 h
MARDI	9 h - 12 h
MERCREDI	14 h - 18 h
JEUDI	9 h - 12 h
VENDREDI	14 h - 18 h
SAMEDI	9 h - 12 h / 14 h - 18 h

à noter

Permanence du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h, sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

Agenda-repère 2016 Vacances (zone A)

Hiver : Du 13 au 28 février
Printemps : Du 9 au 24 avril
Été : Fin des cours le 5 juillet

Accueil en mairie

Le lundi après-midi 14h à 17h
Du mardi au vendredi . . . 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le samedi matin 8h30 à 12h

Dates à retenir en 2016

- Foire aux fleurs : Dimanche 1^{er} mai
- Fête votive : samedi 7 et dimanche 8 mai 2016
- Marchés de pays : Du mardi 5 juillet au mardi 30 août
- Trail des châtaigniers : Dimanche 21 août
- Forum des associations : Samedi 10 septembre
- Foire à la châtaigne : Dimanche 16 octobre



Expression libre

Minorité municipale

Nos pensées vont tout d'abord aux victimes des attentats de Paris et à leurs familles.

Chacun peut souligner notre participation active aux conseils municipaux, commissions et associations pour l'intérêt de tous. Notre contribution à l'arrêt des week-end étudiants, bruyants et dégradant le site de Miel a été patente. Nous sommes et serons vigilants quant à l'engagement des deniers publics pour les différents projets sur notre commune ; ceux-ci doivent répondre à un vrai besoin : en aucun cas, la baisse des subventions ne devrait être supportée par les Beynatois. Le choix de la nouvelle intercommunalité est une de nos préoccupations : devons-nous rester en l'état (BBM) ou mutualiser et agrandir ce périmètre pour évoluer et être plus performants ? L'orientation vers des grandes intercos semblera incontournable à moyen terme. Notre participation à l'agenda 21 de Beynat a été constructive. Importante, cette démarche anticipe et planifie les besoins et le cadre de vie des Beynatois pour les années à venir ; vu l'intérêt majeur de cette démarche, une communication plus ouverte devrait permettre une meilleure participation et implication des concitoyens aux réunions, pour laquelle nous devrions tous être acteurs. Un site internet communal devrait voir le jour. Pour davantage de sécurité, nous souhaitons une répartition plus cohérente des panneaux de signalisation, ainsi qu'une amélioration de l'organisation de la circulation sur certaines de nos routes (*trottoirs sur les routes des écoles et de Beaulieu...*). Nous participons à l'accueil de réfugiés, victimes de la guerre et du fanatisme. Nous poursuivons activement le projet de création d'un établissement SSR (*Soins de Suites et de Réadaptation*) à Beynat. La démocratie participative est indispensable pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre par l'échange et le débat, et ainsi maintenir le lien social dans notre commune. Nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'années et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2016.

Danielle CLAVEL et Jean-Michel LEYMARIE
beynat-expression2.0@blogspot.fr

Majorité municipale

La période troublée que nous vivons nous rappelle l'importance de la solidarité. La concertation, le dialogue, l'intérêt général continuent de nous guider dans la continuité des actions menées par les élus depuis 2001 et dans notre travail au service de tous.

Depuis bientôt deux ans maintenant, notre équipe est à l'œuvre dans ses diverses commissions, comités ou groupes de travail au sein desquels Danielle Clavel et/ou Jean-Michel Leymarie s'expriment également largement car ils y sont systématiquement et cordialement invités.

C'est aussi ainsi que, à l'écoute des riverains, soucieux de préserver leur qualité de vie et celle des visiteurs, nous nous sommes attachés à supprimer les week-ends d'intégration organisés sur le site du Lac de Miel. C'est aussi dans ce même souci de concertation que le projet d'aménagement de la future halle marchande a été présenté, débattu en réunion publique et qu'il est actuellement peaufiné à la lumière des différents avis émis par les Beynatois.

Les engagements pris en 2014 constituent notre feuille de route tout comme une gestion rigoureuse de nos finances que ce soit dans le cadre de notre fonctionnement ou dans celui des investissements que nous conduisons. L'aménagement de notre cimetière ainsi que les actuels travaux sur l'organe de vidange du lac de Miel en témoignent.

Par ailleurs, dans le contexte particulièrement agité que nous connaissons, notre communauté fait montre de générosité et d'engagement au travers des nombreuses manifestations et projets portés par les associations et les bénévoles de notre commune. Nous les remercions vivement pour leur implication et leur assurons notre soutien.

Nous poursuivrons notre travail avec vous pour le bien vivre à Beynat.

Les élus de la majorité municipale vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2016.



Répertoire

NUMÉROS
ET RENSEIGNEMENTS
UTILES

Mairie : 05 55 85 50 25

Trésor public : 05 55 85 50 38

Sapeurs pompiers : 18
(112 depuis un portable)

Gendarmerie : 05 55 85 50 02

Médecins

Dr Arlabosse : 05 55 92 69 69
Dr Lelièvre et Dr Mas : 05 55 92 69 65
Dr Gabrielle Neuville : 05 55 92 69 65

Sage-femme

Élodie Mas : 05 55 92 69 59

Pharmacie

Lionel Bockaert : 05 55 85 50 07

Masseurs – kinésithérapeutes :

05 55 92 69 60
Benjamin et Éloi Lecavelier,
Lisa Labesque, Louis Cellier,
Myriam Lina

Osthéopathe

Lisa Labesque : 06 19 36 38 31

Orthophoniste : 05 55 92 69 54

Catherine Foucher, Régine Marin

Chirurgien-dentiste

Sabin Vasile Sarb : 05 55 92 69 55

Ambulanciers

Beynat Assistance : 05 55 85 59 59

Infirmières libérales

Michèle Breuil, Sylvie Seyeux
Boisserie, Élodie Giraud et Nathalie
Meyrignac : 05 55 92 69 51

Infirmières MSA : 05 55 92 69 52

Maison de retraite : 05 55 85 50 20

Office de tourisme Vallée de la
Dordogne Corrézienne :

05 65 33 22 00 (Numéro unique)

Déchetterie : 05 55 85 96 22

Maison du Département :

05 19 07 81 21

Communauté de communes :

05 55 85 55 58 ou 05 55 85 55 10
(Instance de coordination)Carnet
2015

NAISSANCES

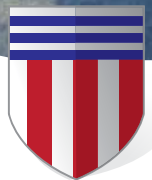
Taylan, Romain DEBORD BRUN,
né le 16 janvier 2015,
fils de Romain, Gabriel, Paul BRUN
et de Elsa DEBORDOksana CRISPIM GONCALVES,
née le 13 avril 2015, fille de Amadeu
CRISPIM GONCALVES et de Marion
YVONNETLéni, Lucas VERGNE, né le 13 avril
2015, fils de Joël VERGNE et de
Caroline CONTIENoémie, Johanna SAULLE,
née le 14 juillet 2015, fille de Philippe
SAULLE et de N Guessan, Amoin,
Céline IPOUMalia Luna BARBEAU DEMORTIER,
née le 29 juillet 2015, fille de Romain
BARBEAU et de Maeva DEMORTIERArya NYFFENEGGER RIJO,
née le 25 août 2015, fille de Nicolas
NYFFENEGGER et de Hendry RIJODaënys NYFFENEGGER RIJO,
née le 25 août 2015, fille de Nicolas
NYFFENEGGER et de Hendry RIJO

MARIAGES

Nicolas, Julien BROUSSE
et Maggy, Peggy, Nadia THIEBAUT,
le 24 janvier 2015Jean-Pierre SAULLE et Francine
JUIN, le 23 mai 2015Virgile, José MORCILLO et Pauline
CAMART, le 13 juin 2015Nicolas GAUCHER et Laura MILY,
le 25 juillet 2015Mickaël, Henri, Marc ADEAU
et Amélia, Aurélie PRABONNE,
le 25 juillet 2015Mathieu, Pascal EYBER et Nadine,
Mireille CASSARD, le 1^{er} août 2015Fabrice LAUMOND et Nathalie CEA,
le 12 septembre 2015Diégo SIQUEIRA DE OLIVEIRA
et Chloé SIREYX, le 10 octobre 2015Gilles, François, Guy ROUCHOUSE
et Séverine FOUILLERET,
le 10 octobre 2015

DÉCÈS

Marguerite, Antoinette GIRARD,
veuve BERNARDIN (maison de
retraite), décédée le 9 janvier 2015Antonine EYMAT, veuve MONTEIL
(Maison de retraite), décédée
le 26 février 2015Hélène, Élise, Fernande
CHARAGEAT, veuve SAULLE (Puy
de Noix), décédée le 24 février 2015Mauricette, Renée, Jeanne MELAYE,
veuve LEVIS (le Bourg), décédée
le 21 mars 2015Atolomako, Kaitauhola TAFILI
(Montredon), décédé le 27 mars 2015Yvette COUDERT, épouse DEBRAY
(maison de retraite) décédée le 24
avril 2015Colette, Marie, Thérèse TOURNADRE,
épouse VIDAL (le Perrier), décédée
le 26 avril 2015Jeanne, Marie, Rose, Ginette
ESPALIOUX, épouse DUPUY
(maison de retraite), décédée
le 11 mai 2015Amselme Jean SIMONET (maison
de retraite), décédé le 21 mai 2015André, Louis SOULETIE (maison de
retraite), décédé le 8 mai 2015Julienne LASCAUX, veuve SAULLE
(la Croix de Charageat), décédée le 9
mai 2015Georges, Charles GERARD, (Champ
de Marty) décédé le 13 mai 2015Cyprien, Symphorien MESTUROUX
(Espagnagol), décédé le 6 juillet 2015René BARBAZANGE (maison de
retraite), décédé le 9 juillet 2015Claude COSTE (le bourg), décédé
le 23 juillet 2015Jean Marie MARTINERIE (maison
de retraite), décédé le 8 août 2015Raymond DUPUY (maison de
retraite), décédé le 11 août 2015Marie MADELBOS, veuve FAGE
(maison de retraite), décédée
le 27 septembre 2015Marcel FAGE (RD 921),
décédé le 30 septembre 2015Robert NAILLER (rue des Geoles),
décédé le 3 octobre 2015Yvette, Jeanne, Suzanne, Josette
VAILLE, épouse BAFFET (Le
Planchet), décédée le 19 octobre 2015Marie Jeannine CLAVAL veuve
TRONCHE (Espagnagol) décédée
le 22 octobre 2015Robert, Philippe, Roger CHARAGEAT
(le Perrier), décédé le 6 novembre 2015Marie Louise VERDIER, veuve
GERMANE (le Frustier) décédée
le 12 novembre 2015Marie-Jeanne REYT, épouse
POUJADE (maison de retraite),
décédée le 1^{er} décembre 2015



Beynat
- Corrèze -

n° 19

la clé
des champs